Val de Marne

Le magazine du Conseil général

LE VAL-DE-MARNE, PLUS QU'UN DÉPARTEMENT, UN SERVICE PUBLIC.

n° 258 / Mai 2009

www.cg94.fr

© : Caroline Potez-Dupuech

ÉVÉNEMENT / PAGES 4-5

Parfum d'été à la Roseraie

Ouverture en mai. Rendez-vous pour un week-end festif les 6 et 7 juin.

© J. Moulin

DOSSIER

Le Département, maillon essentiel pour l'activité des entreprises et de l'emploi.

Pages 24-29

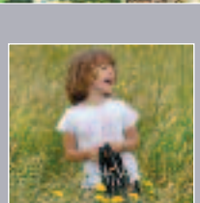

© A. Bachellier

REPORTAGE

Au centre social de la ferme du parc des Meuniers.

Pages 20-21

VU PAR. . .

La commande : les beaux jours arrivent et les 22 parcs départementaux sont prêts à vous accueillir. Dans un département urbanisé comme le nôtre, ils constituent le lien indispensable entre nature et ville. Qualité de vie et environnement figurent parmi les préoccupations majeures du Conseil général.

PAR DJAMILA CALIN.

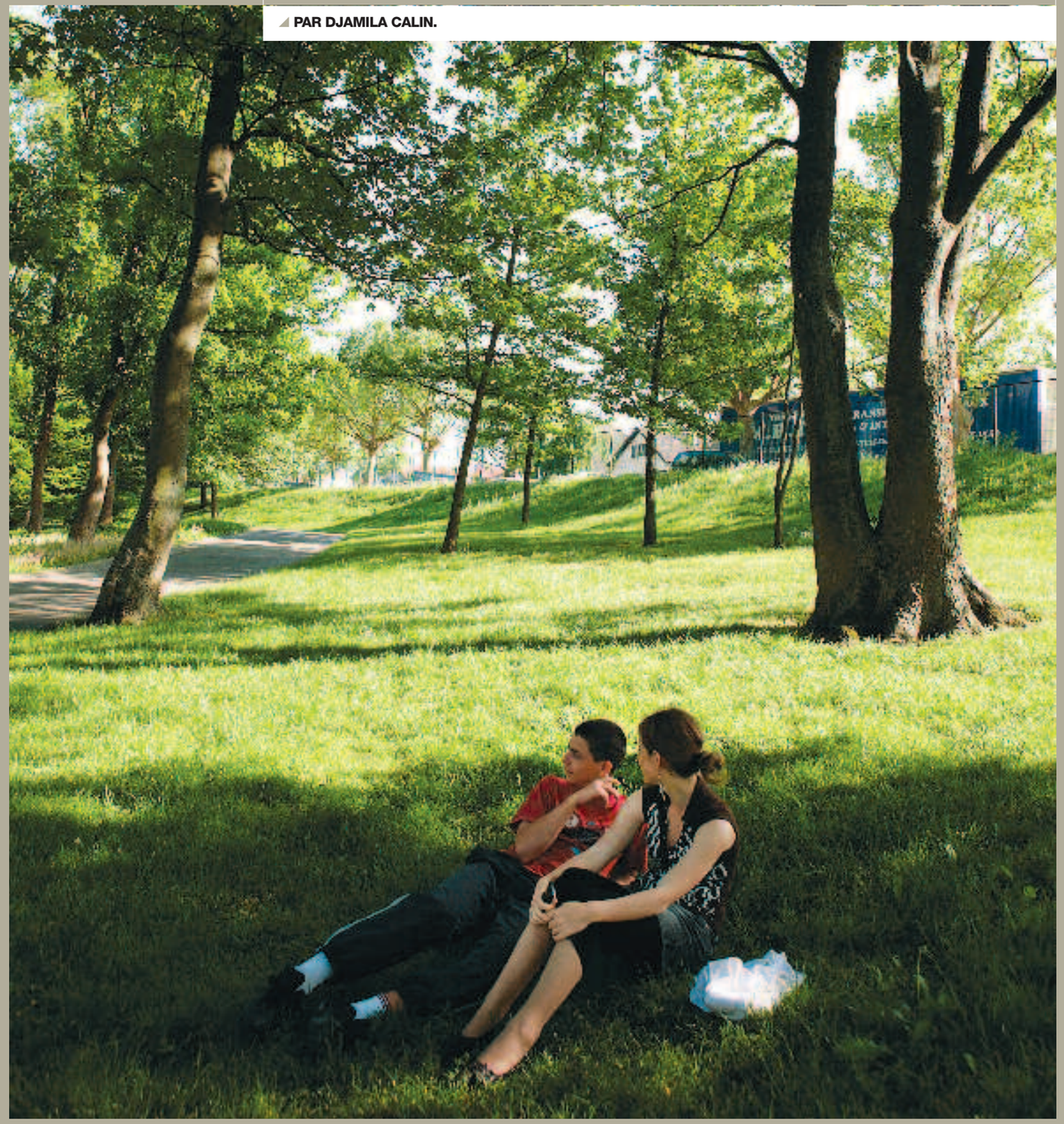

VAL DE MARNE le magazine du Conseil général

INFO services 39 94 cg94.fr
Coût d'un appel local depuis un poste fixe

Journal imprimé sur papier recyclé

CONNAISSANCE DU VAL-DE-MARNE, LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE, n°258, mai 2009. Hôtel du Département, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 39 94. Fax : 01 43 99 70 30. Courriel : cvm@cg94.fr. Internet : www.cg94.fr. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Frédéric Houx. **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :** France Jouineau. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Alain Jégou (alain.jegou@cg94.fr). **RÉDACTION :** Jean-Pierre Delahaye, Francine Déverines (francine.deverines@cg94.fr), Gladys Lepasteur (gladys.lepasteur@cg94.fr), Ali Aït-Salah (ali.ait-salah@cg94.fr). Avec la collaboration d'Éva Lacoste, Claude Bardavid, Arnaud Balvay, Sophie Dessemme. **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :** Anthony Larchet (anthony.larchet@cg94.fr). **SECRÉTARIAT :** Joëlle Béroule (joelle.beroule@cg94.fr). **RESPONSABLE PÔLE PHOTO :** Alain Bachellier (alain.bachellier@cg94.fr). **PHOTOGRAPHE :** Jean Moulin (jean.moulin@cg94.fr). **PHOTOTHÈQUE :** Joëlle Javiot. **INTERNET :** Marie Dujardin (marie.dujardin@cg94.fr) et web@cg94.fr. **VAL-INFO 94 :** val-info94@cg94.fr **CONCEPTION :** EuroRSCG C&O. **CRÉATION-RÉALISATION :** Pellicam Productions (01 49 08 01 61). **IMPRESSION :** Grenier (01 46 15 83 00). **DISTRIBUTION :** Adrexo. **TIRAGE :** 498 000 exemplaires. **ISSN :** 1963 - 2614.

Pour l'avenir de la région capitale

Une véritable concertation doit s'engager

Fin avril, le président de la République a tracé les perspectives privilégiées par l'État pour l'avenir de la région capitale. Il y a plus de trois ans, le Val-de-Marne s'est engagé résolument pour le projet Orbival. Ce projet propose une ligne de métro reliant l'Ouest et l'Est du département.

Je note avec satisfaction qu'enfin une liaison directe de métro entre Paris et l'aéroport d'Orly est prévue, près de 50 ans après son ouverture.

Je me félicite également de l'abandon du projet de M. Balladur de fusion des trois départements de la petite couronne (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine) avec Paris.

Ainsi, les expressions des élus, des populations, acteurs économiques, associatifs, culturels et sociaux ont contribué à faire reculer le gouvernement -au moins temporairement- sur ces perspectives particulièrement néfastes.

Pour concrétiser ses ambitions internationales, la région capitale, cœur de la métropole, a besoin d'investissements massifs pour rendre plus facile la vie des populations et conforter le dynamisme des territoires.

Investissements massifs en matière de transports pour désengorger un réseau au bord de l'asphyxie et créer de nouvelles liaisons. En Val-de-Marne, nous serons très vigilants sur la rapidité de réalisation des infrastructures prévues, mais aussi sur leurs financements. Financements qui ne devront pas se traduire par une augmentation du coût des transports pour les usagers.

© J. Paisley

Exemple de partenariat entre collectivités : la 3e tranche du parc départemental de la Plage bleue (11 ha) à Valenton pour laquelle le Conseil général a investi 10 millions. La Région a financé la coulée verte pour 1 million d'euros. Sur notre photo : l'inauguration de cette tranche par Christian Favier en présence notamment de Françoise Baud, maire et Marc Thiberville, conseiller général de cette ville.

Investissements massifs pour la création, partout et pour tous, de logements sociaux, et plus particulièrement là où certaines communes refusent d'assumer leur devoir de solidarité.

Investissements massifs pour le développement économique et l'emploi. L'annonce de dix pôles de développement dont trois pour le Val-de-Marne peut constituer un levier pour ce nouveau dynamisme sans abandonner pour autant tous les autres territoires.

Des milliards d'euros sont annoncés pour financer ces projets. Nous devons rester vigilants sur les actes et sur les moyens concrets débloqués par l'État pour ces mesures.

Pour le développement de la région capitale, je propose qu'une véritable concertation s'engage pour permettre aux populations et à leurs représentants de s'emparer de l'ensemble de ces défis et de contribuer à les relever.

CHRISTIAN FAVIER
Président du Conseil général du Val-de-Marne
Secrétaire général adjoint de l'Assemblée des départements de France

AGENDA

12 mai
PRÉSENTATION DU PLAN CLIMAT
À Créteil

16 mai
LA NUITS DES MUSÉES
Au MAC/VAL
DE 19 h à 23 h
Carrefour de la Libération
À Vitry-sur-Seine

26 27 mai
ENTRE-NOUS
Visite du Président
À Boissy-Saint-Léger

© Djamila Calin

Les 6 et 7 juin à la Roseraie du Val-de-Marne

Un grand bol d'air et de roses

Avec ses 22 parcs publics ouverts toute l'année, on ne peut pas dire que notre Département manque d'espaces pour respirer. Chacun a sa personnalité et tout ce qu'il faut pour séduire, mais il y en a un qui abrite un jardin exceptionnel, une roseraie créée en 1899 par l'Haÿssien Jules Gravereaux. Le Conseil général, propriétaire depuis 1968, l'ouvre au public au moment de sa floraison. Un accueil et des visites commentées sont proposés durant toute la belle saison, mais l'événement le plus populaire (7 000 participants l'an dernier) aura lieu au tout début juin dans le cadre de la manifestation nationale des Rendez-vous au jardin. C'est le moment d'en profiter en famille. Pendant tout un week-end, l'entrée est libre et de nombreuses animations dans la Roseraie et son parc attenant vous y attendent, dont beaucoup à l'intention des enfants : visites à thèmes, jeux de piste, découverte de la rose, sensibilisation écologique, ateliers land'art, conseils de jardinage... Toute l'équipe - jardiniers, techniciens, animateurs, associations partenaires et artistes - est mobilisée pour l'occasion. Événement dans l'événement, la naissance d'une nouvelle rose sera fêtée autour de l'exposition des œuvres de l'artiste auquel elle est dédiée, Édouard Maubert, illustrateur botaniste du muséum d'histoire naturelle du siècle dernier. Pour multiplier les plaisirs, des musiciens malgaches, maliens, turcs, occitans donneront le coup d'envoi des fameux concerts "Parfums de musiques", imaginés par Didier Sendra de l'Adiam. En tout six concerts jusqu'au 14 juin dans le théâtre de verdure. "Terre, terrain, territoire", c'est le thème annoncé des Rendez-vous au jardin cette année. La roseraie, conçue par Gravereaux comme un voyage dans l'histoire et la géographie, s'y prête bien. "On la visitera en traversant les continents, des roses d'Orient, aux roses de Chine ou du Japon, des créations étrangères aux nouvelles roses de France, explique Chantal Pourrat de la direction des Espaces verts départementaux. Le départ des visites guidées se fera devant le dôme, pièce architecturale maîtresse du jardin, promis dès septembre à une belle restauration".

33 760
visiteurs sur le jardin
48 736
sur le site internet
en 2008

Un jardin historique, patrimoine de tous les Val-de-Marnais

Conservatoire reconnu dans le monde entier (plus de 3 000 variétés), inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, la Roseraie fait l'objet de soins attentifs du Conseil général. Avec, notamment cette année, deux actions phares, souligne Chantal Pourrat : "La création d'une visite virtuelle qui permet aux internautes du monde entier de suivre l'évolution des saisons à la Roseraie depuis son site internet (48 736 visiteurs l'an dernier, site primé des Trophées de la communication) ; et le lancement cet hiver d'une démarche de mécénat pour associer les fondations et les entreprises, mais aussi à travers une souscription publique tous les particuliers attachés à sa préservation et à son développement." Un stand sur place vous présentera cette initiative. De la numérisation des archives, à la rénovation du pavillon normand, en passant par la création d'un salon de thé... les projets sont nombreux et innovants. Patrimoine de tous les Val-de-Marnais, ce jardin historique qui rajeunit tous les printemps, n'a pas fini de nous surprendre. ■

Francine Déverines

Pour en savoir plus

- **Roseraie du Val-de-Marne.** Rue Watel à L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 43 99 82 80.
- **7 mai :** ouverture de la Roseraie jusqu'au 30 août. Entrée 3 euros, demi-tarif pour les enfants et les groupes.
- **6 et 7 juin de 10 h à 19 h :** week-end festif et entrée gratuite dans le cadre des Rendez-vous au jardin. Premiers concerts de "Parfums de musiques".
- **www.roseraieduvaldemarne.fr**
- **wwwcg94.fr**
- **www.adiam94.org**

© François Bouchet

Un an après la disparition de l'humaniste martiniquais Aimé Césaire, l'initiative sera placée sous le signe du vivre ensemble.

MÉMOIRE

Résistances d'hier et d'aujourd'hui

Pour la seconde année consécutive, le Conseil général commémore le 16 mai l'abolition de l'esclavage. Une initiative organisée en lien avec le monde associatif, destinée à mieux vivre ensemble.

Devoir de mémoire, acte II. Le 16 mai, les Val-de-Marnais sont une fois encore invités à se souvenir du drame humain que furent l'esclavage et la traite négrière transatlantique. Pendant plus de trois siècles, plus de 12 millions d'Africains ont été traqués, capturés, entassés dans les cales des bateaux négriers, puis jetés dans l'enfer des plantations, ravalés au rang de biens meubles. Un crime contre l'humanité, reconnu par la loi française en 2001, après de formidables mobilisations citoyennes réclamant la condamnation officielle de la barbarie.

Et c'est bien de luttes dont il sera question au parc des Cormailles à Ivry. De celles d'hier, menées par des esclaves refusant l'exploitation. De celles d'aujourd'hui également, qui ont récemment secoué les départements d'outre-mer, terres nées de cette blessure faite à l'humanité. En 2007, le Val-de-Marne, représenté par une importante délégation, a participé au colloque scientifique* organisé à Gorée par l'Association des descendants d'esclaves noirs et de leurs amis (Aden). Le début d'un véritable travail de mémoire dans le département. "Nous sommes héritiers de cette histoire qui a posé son empreinte sur notre présent, analyse Danielle Maréchal, conseillère générale chargée du secteur. Si nous voulons construire une société de solidarité et de respect de l'autre, il est impératif de construire ensemble cette mémoire commune."

Le programme s'annonce riche. Des expositions retraceront pour le public les siècles d'exploitation. Sur une scène centrale, théâtre, danse, slam… se succéderont. Un moment de recueillement permettra à chacun d'honorer la mémoire des millions de "victimes sans sépulture", guidé par l'artiste Marianne Matheus. Plus loin, un espace réservé aux débats laissera place au contact direct avec des historiens et personnalités. Parmi elles : l'écrivain martiniquais Édouard Glissant est attendu. Cette année, une large place a été faite aux associations, coorganisatrices de l'événement. "Nous ne pouvions que nous retrouver autour de ce thème, assure Linda Bouifrou, présidente de l'association Said. Malgré la loi Taubira de 2001, beaucoup de choses restent à faire pour faire connaître cette histoire." Une initiative dédiée au souvenir et au partage donc. Le rendez-vous est pris. ■

Gladys Lepasteur

** Les actes du colloque seront en vente : Les traites négrières coloniales, histoire d'un crime. Sous la direction de M. Dorigny et M.-J. Zins. Éditions Cercle d'art.*

Pour en savoir plus

Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique.
Le 16 mai, de 14 h à 18 h au parc départemental des Cormailles à Ivry, avenue Georges-Gosnat. Entrée libre.
www.cg94.fr

© A. Bachelier

Des collègiens Val-de-Marnais parleront d'Europe le 7 mai prochain.

CITOYENNETÉ

La journée de l'Europe

L'Europe : sa monnaie, son drapeau, son hymne… et sa journée. Comme chaque année, les habitants des 27 états membres célèbrent le 9 mai, jour anniversaire de la déclaration Schuman (proposant une organisation de l'Europe indispensable au maintien de relations pacifiques). Considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne, cette date donne lieu à de nombreuses festivités, destinées à rapprocher l'Europe de ses citoyens. En Val-de-Marne, ce sont les collégiens qui, le 7 mai, seront invités par le Département à "parler d'Europe" à l'espace Aimé-Césaire à Champigny. Un engagement dont le Conseil général a déjà fait preuve par le soutien à de nombreuses initiatives tournées vers l'Europe (programmes Leonardo, Agricola…). Quatre classes (issues de collèges de Choisy, Orly, Ivry et Alfortville), choisies pour leur engagement dans des réseaux de jumelage européens, exploreront la diversité de l'espace communautaire. Au programme : découvertes et échanges, par le biais d'une exposition et autres animations. Quels sont les derniers pays entrants ? Les symboles nationaux des pays voisins ? Les différentes institutions européennes ?… De quoi les aider à exercer au mieux leur citoyenneté de demain. ■ G. L.

LIEU DE VIE / COLLÈGE DU CENTRE-AIMÉ-CÉSAIRE / VILLEJUIF

Le collège du Centre sera inauguré le 15 mai. Une occasion pour les familles et les riverains de découvrir ce nouvel établissement qui a remplacé les anciennes écoles communales transformées dans le temps en collèges. Ce nouveau collège portera le nom d'Aimé Césaire, grand poète martiniquais qui nous a quittés l'an dernier.

© J. Paisley

VITE DIT…

La dernière réunion des commissions du Conseil général des collégiens se tiendra le 26 mai. Elle permettra de mettre en œuvre les actions décidées par les collégiens avant le terme de ce second mandat. Des initiatives se dérouleront le 9 juin avec un cross contre le racisme au parc interdépartemental de Choisy et le 17 juin avec une "journée du développement durable".

La candidature officielle de la Ville de Vincennes pour accueillir le futur musée de l'histoire de France rencontre une véritable adhésion populaire. En un mois, plus de 4 000 personnes ont rejoint le comité de soutien. L'ensemble des élus val-de-marnais, dont Christian Favier, président du Conseil général appuient ce projet.
http://www.vincennes.fr

Le Secours populaire français organise les 16 et 17 mai une grande braderie dans ses locaux : 19, rue de l'Église à Champigny. Cette initiative fait suite au déstockage exceptionnel d'une grande surface : vente de vêtements neufs à des tarifs solidaires (ouverture tout public).
Renseignements : 01 49 83 00 05.

SAMI
Tiers payant en place

Depuis quelques semaines, les services d'accueil médical initial (Sami) du département sont informatisés. Les patients bénéficient dorénavant du tiers payant. Les feuilles de soins sont en outre envoyées directement à l'Assurance maladie et traitées plus rapidement. Mieux encore : désormais, les médecins reçoivent informatiquement aux Sami les premières constatations de leur confrère de garde du centre 15. Les soirs, week-ends et jours fériés, les Sami assurent la permanence des soins en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux - après appel au centre 15. ■

La liste des Sami : www.cg94.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Prix de l'université

La remise du prix de l'université 2008 se tiendra le 15 mai en présence de Christian Favier, président du Conseil général, Liliane Pierre, conseillère générale déléguée à l'Enseignement supérieur et la Recherche et Simone Bonnafous présidente de l'université Paris-12. Ce prix récompense des étudiants d'établissements supérieurs val-de-marnais, auteurs d'un mémoire (thèse ou master). Pauline Dupaigne, doctorante en biologie, Marwan Mohammed, doctorant en sciences sociales et humaines, Faten El Hage, doctorante en immunologie, Fabienne Pierre, doctorante en lettres et sciences humaines, David Ribet, doctorant en biologie-virologie, Orianne Wagner-Ballon, doctorante en biologie des cellules sanguines et Ahmad Yatim, étudiant en master 2 en immunologie seront ainsi récompensés. ■

© D. Adam

PETITE ENFANCE
Les besoins des familles examinés à la loupe

Parution des conclusions d'une étude relative aux besoins de modes d'accueil en Val-de-Marne.

Les résultats de l'étude étaient très attendus. 1 800 familles, ayant au moins un enfant de 6 à 24 mois, ont été interrogées pour cette enquête, cofinancée par la Caisse d'allocations familiales et le Département.
Premier enseignement : en majorité, les parents sollicitent d'abord un mode d'accueil régulier, en crèche collective, plusieurs jours par semaine et sur de grandes amplitudes horaires. Des conclusions importantes qui ont servi de base aux négociations préalables à la mise en place de la future Prestation de service unique (Psu). L'étude va plus loin et examine à la loupe l'adéquation entre l'offre et la demande. Le Val-de-Marne compte 23 600 places (tout mode d'accueil confondu) - couvrant ainsi 88 % des besoins actuels. Insuffisant, pointe l'étude : 3 300 places manquent encore à l'appel (de 500 à 1 000 de plus d'ici 2013). Les disparités existent sur le territoire qui enregistre plus de 20 000 naissances annuelles et où le taux d'activité des femmes est important (80 %). Alors que les secteurs sud-est et extrême ouest du territoire sont plutôt bien dotés au regard de leurs besoins, le déficit est plus marqué sur l'axe Ivry-Ablon.
Le Conseil général consacre chaque année 82 millions d'euros à ce secteur qui ne relève pourtant pas de sa compétence. "Une politique volontariste remise en cause aujourd'hui par le projet de réforme des collectivités territoriales", déplore Marie Kennedy, élue en charge du secteur. Le prochain dispositif d'aide à la création de 1 000 nouvelles places, futur 2e plan crèches, que le département s'apprête à lancer devrait s'appuyer sur ces conclusions. ■

Gladys Lepasteur

VITE DIT…

Première journée de soins de supports en cancérologie, organisée par le réseau de cancérologie Oncoval. L'occasion de participer à des ateliers (sophrologie, socio-esthétique…) et d'avoir un contact direct avec des professionnels. De 10 h à 17 h. Université Paris-Est Marne-la-Vallée. Rue Galilée à Champs sur Marne. Inscriptions : 01 30 09 20 61. trilogie.sante@wanadoo.fr

Nouvelle consultation de diabétologie endocrinologie à Vitry. Elle comprend une consultation libérale et conventionnée (09 75 300 180). À terme, s'y ajoutera une consultation diététique prise en charge par le réseau Rev'diab pour les diabétiques de type II (06 77 61 49 64). 14, avenue Maximilien-Robespierre.

Carrefours pour l'emploi petite enfance, social et santé, organisés par les départements du 92, 93 et 94. Une centaine d'exposants proposeront offres d'emploi, stages, formations sur les métiers de la petite enfance, du social et de la santé. Se munir de CV. Le 28 mai de 10 à 17 h. Au Cig, 157, avenue Jean-Lolive à Pantin. Infos : 01 53 95 15 15 et www.social-emploi.fr

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE
L'eau en partage

La coopération se poursuit avec les villes palestiniennes de Jénine, Tulkarem et Qalqilya. Dans ces municipalités de Cisjordanie, les réseaux d'eaux potables et usées, datant du mandat britannique, sont vétustes et endommagés. Les partenaires ont donc identifié ensemble une série de projets prioritaires à mener à bien rapidement : construction d'un réseau de collecte des eaux usées dans le nord de Tulkarem ; réhabilitation de l'ancien réseau d'assainissement dans le centre et le sud de Qalqilya ; reconstruction d'un tronçon du réseau principal, aujourd'hui source de perte en eau à Jénine. Des travaux menés pour le bénéfice de plus de 40 000 personnes. Montant de la subvention val-de-marnaise : 300 000 euros.
Ces chantiers font partie intégrante du programme eau / assainissement mené par différents partenaires (villes palestiniennes, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Eau de Paris, Siaap, Agence française de développement…). Autre action du programme : un diagnostic complet des réseaux des trois villes est actuellement en cours. Dernier volet : des actions de formations et d'échanges sont organisées en direction des agents palestiniens des laboratoires municipaux des eaux. ■ G. L.

© A. Bachelier

Après le Saint-Laurent en 2008, c'est le fleuve Niger qui est cette année l'objet d'étude des collégiens.

COLLÈGES
Mise en spectacle pour une mise en débat

Dix-sept collèges* du Val-de-Marne ont engagé depuis la rentrée scolaire, en partenariat avec le festival de l'Oh !, un travail comparatif entre la Seine et le fleuve Niger qui se conclura par les rencontres intercollèges.
Un travail autour du *fleuve rouge*, le fleuve Niger qui prend sa source dans le sud de la Guinée pour traverser le Mali, le Bénin, le Niger et le Nigeria avant de se jeter dans l'océan Atlantique. Les élèves du collège Jean-Lurçat à Villejuif et une classe de la collectivité de Zinder, au Niger, ont appris à se connaître à travers des lettres, des dessins, des photos, et la classe de 5e de Madame Rafanometzansoa accueillera lors des forums qui se tiendront au mois de mai, deux collégiens nigériens.
Particulièrement sensibilisés par les questions de l'eau, ces collégiens ont entrepris, auprès de l'ensemble des élèves, un travail d'approche sur les enjeux de l'eau. Ils ont réalisé une exposition sur le thème des guinguettes et ont même mijoté un repas où furent invités la Ville, la direction du festival et les médiateurs scientifiques. Le travail engagé par l'ensemble des collèges verra son aboutissement lors des journées de théâtre-forum. Démarche originale permettant aux collégiens-comédiens de soulever, à partir d'une mise en situation des différents usages de l'eau, des problématiques au travers de saynètes et d'en débattre ensuite avec la salle. Des professionnels du théâtre-forum ont mis tout leur art au service des collégiens afin d'aboutir à des scénarios qui feront sans nul doute réagir le public. Rendez-vous à l'Hôtel du Département les 15, 18, 19 et 29 mai, où l'on pourra également admirer une exposition photos réalisée par une classe de Villeneuve-Saint-Georges. ■

Claude Bardavid

** Collèges Robert-Desnos (Orly), Antoine-de-Saint-Exupéry (Fresnes), Jules-Ferry (Maisons-Alfort), Jean-Perrin (Kremlin-Bicêtre), Jean-Lurçat (Villejuif), Paul-Éluard (Bonneuil-sur-Marne), Albert-Cron (Kremlin-Bicêtre), Romain-Rolland (Ivry), Pierre-Brossolette (Perreux-sur-Marne), du Fort (Sucy-en-Brie), Gustave-Monod (Vitry), Liberté (Chevilly-Larue), Paul-Vaillant-Couturier (Champigny-sur-Marne), Blaise-Cendrars (Boissy-Saint-Léger), Pierre-Brossolette (Villeneuve-Saint-Georges), Plaisance (Créteil), Georges-Politzer (Ivry).*

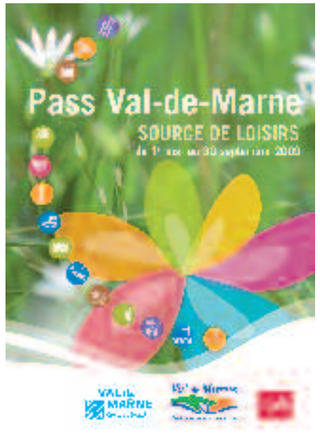

PASS 94
Escales en Val-de-Marne

Pour la 6e année consécutive, le Comité départemental du tourisme (Cdt) réédite son opération Pass Val-de-Marne. Présenté sous forme de chéquier avec coupons détachables, celui-ci offre promotions et réductions aux familles afin de les inciter à découvrir établissements et sites touristiques entre le 1er mai et le 30 septembre 2009. Avec 60 sites au menu, le Pass 94 poursuit un éclectisme exceptionnel : musées de Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, musée de la Résistance de Champigny, château de Vincennes, maison Robert-Doisneau de Gentilly, croisières et restaurants, théâtres et guinguettes, activités sportives du bowling au golf et au kart, Poneyland de Thiais... Avec 20 nouveaux participants, dont le comité départemental d'aviron de Nogent, la ferme de Choisy-le-Roi et le cinéma le Kosmos de Fontenay-sous-Bois. Les coupons Pass seront diffusés dès la fin avril dans les lieux publics, téléchargeables et imprimables sur site (www.pass94.com). ■ Éva Lacoste

Les chantiers près de chez vous

Voirie, transports, assainissement, accès pour les personnes à mobilité réduite… Le Conseil général intervient dans de nombreux domaines afin d'améliorer le quotidien de tous les Val-de-marnais. Pour plus de renseignements : www.cg94.fr/info-travaux. Un bon moyen d'être au courant des travaux dans le département. ■

Reportage photo : Julien Paisley

ARCUEIL / CACHAN / L'HAŸ-LES-ROSES / FRESNES

Transports / Handicap

- Mise en accessibilité des arrêts de bus de la ligne 184 pour les personnes à mobilité réduite.
- Les travaux devraient débuter en mai pour une durée de six mois.
- Coût : 500 000 euros.

CACHAN

Voirie

Rue Camille-Desmoulins (Rd57).

- Nature et objectifs des travaux : élargissement de l'emprise à 20 mètres, création d'un couloir de bus dans le sens sud-nord, enfouissement des réseaux aériens, réfection de l'éclairage public.
- Commencés février, les travaux devraient se terminer en septembre.
- Coût : 2,7 millions d'euros.

L'HAŸ-LES-ROSES

Assainissement

Avenue Jules-Gravereaux et rue Gabriel-Peri.

- Réhabilitation de deux canalisations afin de drainer les eaux usées qui pourront ainsi se diriger vers un égout visitable situé en aval.
- Ces travaux, commencés en mars, prendront fin en juin.
- Coût : 875 000 euros, dont 75 % financés par le Conseil général.

FONTENAY-SOUS-BOIS

Voirie

Avenue Victor-Hugo (Rd 43).

- Rénovation de l'éclairage public.
- Les travaux, débutés au début du mois de février, sont maintenant terminés.
- Coût : 345 000 euros.

CHARENTON-LE-PONT

Voirie

Carrefour de la Rd 123 et de la rue Victor-Hugo.

- Création du giratoire avec intégration d'une piste cyclable devant le nouveau lycée.
- Les travaux ont débuté en avril et devraient se terminer en septembre.
- Coût : 427 500 euros.

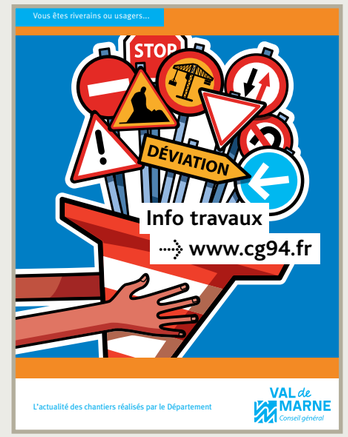

CRÉTEIL

Voirie / Transports

Rd1, Chemin des Bassins.

- Prolongement de la ligne de métro n°8.
- Travaux de terrassement, assainissement et murets séparatifs de la plateforme de la ligne de métro de Créteil-Préfecture à Créteil-Parc-des-Sports. Réalisation des bassins de rétention, pose des murets et travaux d'assainissement depuis le cul-de-sac actuel jusqu'au saut-de-mouton, puis reprise du terrassement de la plateforme en zone d'arrière gare.
- Les travaux ont débuté en novembre 2008. Ils se déroulent en plusieurs phases. Depuis le mois de mars et jusqu'en octobre, ils auront lieu hors de la zone de la station (en amont du lien de ville et en aval du chemin des bassins jusqu'au futur atelier de maintenance).
- Coût : 83 millions d'euros (État : 22,50 % ; Région : 45,17 % ; Conseil général : 9,75 % ; communauté d'agglomération Plaine Centrale : 7,58 % ; Ratp : 15 %). Partenaires : Ville de Créteil, Stif.

THIAIS / ORLY

Voirie

Rues du Bas Marin et des Alouettes (Zone Senia).

- Les travaux consistent en une remise en état de cette voie, récemment reclassée dans le réseau routier départemental. Elle comportait de nombreux trous qui posaient de sérieux problèmes de sécurité.
- Nature des travaux : reprise des bordures, coulage d'une bordure de protection, mise en place d'une nouvelle couche de roulement et reprise de l'étanchéité du pont Sncf.
- Les travaux ont débuté le 6 avril et s'achèveront en mai.
- Coût : 1,5 million d'euros.

LIMEIL-BRÉVANNES

Voirie

Carrefour entre l'avenue Descartes, l'allée des Tulipiers et la rue Georges-Clémenceau.

- Ces travaux ont notamment pour but de renforcer la sécurité sur ce carrefour, d'améliorer le cadre de vie et de développer les modes de circulations douces. Dans ce sens, ils porteront sur l'enfouissement des réseaux aériens Edf et France-Télécom, la signalisation tricolore, la création d'un parking et l'installation d'une piste cyclable.
- Démarrés en mars, ils devraient s'achever en novembre.
- Coût : 1 million d'euros, dont 546 700 euros du Conseil général, 373 302 euros de la Région (subvention dans le cadre de la sécurité routière) et 80 000 euros de la Ville.

© Solange Reboul

PLAN DE DÉPLACEMENTS DU VAL-DE-MARNE

Priorité aux transports en commun et circulations douces

Le plan de déplacements du Val-de-Marne (Pdvm) a été adopté à l'unanimité par l'assemblée départementale le 16 mars avec des objectifs chiffrés à l'horizon 2020.

Élaboré en concertation avec les acteurs locaux (villes et associations), le plan de déplacements s'inscrit dans le prolongement du schéma départemental d'aménagement. Il définit, pour les dix prochaines années, la politique départementale en matière de déplacements des personnes et de transport de marchandises. L'ambition est de réduire les inégalités territoriales et de permettre à chacun, quel que soit son quartier ou sa ville, de se déplacer en toute liberté.
Pour cela, le Conseil général donne la priorité au développement de l'offre et à la qualité des transports collectifs et des circulations douces, en s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable.
Au travers d'une soixantaine d'actions, des objectifs chiffrés ont été fixés pour un meilleur partage entre les différents modes de déplacement d'ici 2020 : faire passer de 21 à 27 % la part des transports collectifs et réduire de 46 à 33 % la part des voitures et deux roues motorisés. Il s'agit aussi d'inverser la tendance de baisse continue de la marche, depuis 1983, en portant sa part de 32,4 à 35 % et de développer la place du vélo en passant de 0,7 à 5 %.
Ces efforts s'appuient sur une politique volontariste engagée par le Conseil général depuis plusieurs années, en cohérence avec le schéma directeur régional et le plan de déplacements urbains d'Île-de-France en cours de révision.
En matière d'infrastructures de transports, cela se traduit par différents projets de bus en site propre (Tcsp Sucy-Bonneuil-Pompadour) et de tramways (sur la Rn 7) permettant d'assurer un maillage efficace du territoire. Le projet de métro Orbival, reliant l'est à l'ouest du Val-de-Marne, en constitue la colonne vertébrale. Il figure comme l'une des priorités du plan régional de mobilisation pour les transports. Concernant les circulations douces, cette politique se concrétise par la création d'un réseau d'itinéraires cyclables pour lequel le Département a triplé son budget en 2008 avec 3,3 millions d'euros.
Parmi les autres actions emblématiques de ce plan, figurent la poursuite de l'aménagement de la voirie pour améliorer la sécurité routière, le développement du covoiturage et du transport de marchandises via le fret fluvial. ■ A. A-S.

VITE DIT…

Pour l'élaboration du Plan régional pour la qualité de l'air, les Val-de-marnais sont invités à donner leur avis jusqu'au 15 mai.
Cette consultation est organisée auprès du Conseil général : Immeuble Thalès / 25, rue Olof-Palme à Créteil.

Dans le cadre d'un partenariat avec le pôle Cap Digital, l'agence de développement du Val-de-Marne installe une école de l'innovation, animée par l'association nationale de la recherche et de la technologie et des organismes de recherche technologique, afin de préparer les Pme innovantes à participer à des projets collaboratifs.
Renseignements : http://www.valdemarne.com

La chambre des métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne a remis, le 16 mars, à 90 maîtres artisans, créateurs ou repreneurs d'entreprise, chartistes du département ses "Oscars". Cette distinction récompense des chefs d'entreprise qui se sont distingués par leurs compétences, leur dynamisme et leur engagement dans la vie active.
Renseignements : http://www.cm94.com

© J. Moulin

IVRY-CONFLUENCES

Grand pôle du sud francilien

Depuis le 25 mars, la Banque des confluences accueille le projet d'aménagement urbain Ivry-Confluences. Une maquette de 36 m² et une exposition donnent à voir les grands principes d'aménagement qui feront l'objet d'une consultation publique en 2009 et 2010.
Aux portes de Paris, à la confluence de la Seine et de la Marne, ce quartier de 145 hectares, marqué par une longue histoire industrielle, constitue l'un des plus grands pôles de développement du Val-de-Marne et de la métropole francilienne. Inscrit dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national Orly-Rungis / Seine-Amont (Oin Orsa), il en constitue aussi l'un de ses premiers projets d'ampleur.
La Ville d'Ivry et la Sadev 94 (aménageur) ont désigné cinq équipes d'architectes-urbanistes coordonnées par Bruno Fortier, pour réfléchir aux futurs aménagements sur cinq secteurs, entre la gare Rer, la place Gambetta et les bords de la Seine.
Au total, plus d'un million de m² seront destinés pour 50 % au soutien et au développement de l'activité économique (bureaux, commerces, Pme-Pmi), pour 30 à 40 % à la construction de logements sociaux et en accession et pour 10 % à des équipements publics scolaires, culturels et sociaux de proximité. Les premiers chantiers devraient démarrer en 2011. ■ A. A-S.

Pour en savoir plus

www.ivryconfluences.fr

ZAC VAL-POMPADOUR

Naissance d'un nouveau quartier

Le 16 mai, le Conseil général et les Villes de Valenton et Villeneuve-Saint-Georges invitent à une présentation publique des projets d'aménagement en cours de la Zac Val-Pompadour.
Inscrite au contrat de plan Région-Département 2000-2006, l'opération a démarré en 2005. Elle vise à reconquérir et redynamiser des espaces longtemps délaissés. Outre les 10 hectares consacrés au parc d'activités, le projet prévoit, d'ici 2011 la construction d'environ 600 logements locatifs et en accession (maisons de ville et petits collectifs).
Par ailleurs, 4,5 hectares seront consacrés à des espaces verts dont une coulée verte et 2 000 m² aux services et commerces de proximité. L'agrandissement du groupe scolaire Jean-Jaurès (nouveau restaurant) et la construction d'une halte-garderie municipale sont également prévus.
En bordure du parc départemental de la Plage bleue, ce nouveau quartier sera desservi par le futur bus en site propre reliant Pompadour à Sucy-Bonneuil en interconnexion avec le Tvm, les Rer A et D et la ligne 8 du métro.
Cette réunion sera l'occasion pour le Conseil général de remettre le prix architectural "Qualité de l'habitat" pour le programme de logements piloté par l'Opac 94. ■ A. A-S.

Pour en savoir plus

www.cg94.fr

DEMAIN EN VAL-DE-MARNE

La future station de transport en commun en site propre (Tcsp) pour bus reliant le carrefour Pompadour au Rer A Sucy-Bonneuil sera mise en service fin 2010. Après les travaux de voirie et d'aménagements paysagers réalisés par le Conseil général depuis novembre 2007, le chantier de réalisation du site démarre. Ce nouveau tronçon de 6,5 km permettra des correspondances avec les Rer A, B, C et D (future gare Pompadour), la ligne 8 du métro (futur terminus Parc des Sports) et le Tvm.

Dessin d'intention. © D.R.

© C. Petit

Des rencontres riches en échanges qui permettent de mieux connaître les réalités du terrain, de rapprocher services départementaux et municipaux pour mieux répondre aux besoins des populations.

ENTRE-NOUS

Étape à Villeneuve-Saint-Georges

Près de 250 Villeneuvois ont répondu présent à la réunion publique organisée par le Département le 2 avril au Sud-Est théâtre. À l'issue de ces deux jours de visite, Christian Favier, président du Conseil général, a abordé avec les habitants les questions qui leur tenaient à cœur.

En introduction, Christian Favier a souhaité revenir sur le sens de ces visites dans les villes : "Le Conseil général est une collectivité qui intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne des Val-de-Marnais et à tous les âges. Mais l'existence des Départements en Île-de-France est récente. Cela explique en partie que leurs missions ne soient pas toujours bien identifiées. Ces visites nous permettent de mieux connaître les réalités du terrain, de rapprocher les services départementaux et municipaux pour mieux appréhender, ensemble, les besoins des habitants". Il a ensuite donné son point de vue sur l'actualité et notamment sur le rapport Balladur qui prévoit, entre autres, la création d'un Grand Paris issu de la fusion des trois départements de la petite couronne et de Paris : "Un réel danger pour la démocratie de proximité et un recul de la décentralisation", selon lui. Malgré un contexte budgétaire difficile et après le vote du budget en mars dernier qui prévoit une hausse de la part départementale des impôts locaux de 6,5 %, Christian Favier a réaffirmé sa position : "J'ai constaté que Villeneuve-Saint-Georges ne baisse pas les bras. J'ai ressenti une volonté forte de réagir. Le Conseil général se doit d'encourager et d'aider ceux qui portent des projets ambitieux, avec des valeurs de solidarité fortes et nous devons poursuivre nos efforts communs pour que l'État prenne ses responsabilités." Habitants du Triage, de la Passerelle, de Blandin, du Bois Matar ou d'autres quartiers de la ville, chacun a pu s'exprimer librement sur des sujets aussi variés que l'accessibilité des services aux personnes handicapées, la sécurité, le soutien aux associations, la santé nutritionnelle des adolescents ou le logement social. Interpellé à plusieurs reprises sur la question de la déviation de la Rn 6, Christian Favier a rappelé que cette route reste de la responsabilité de l'État, mais a souligné que le Département et la Ville réfléchissent à des solutions alternatives plus immédiates. Il a également évoqué les propositions de réaménagement urbain du centre-ville et du Triage dans le cadre de l'Opération d'intérêt national Orly - Rungis - Seine-Amont (Oin) qui vise à redynamiser ce territoire stratégique. À la fin de cette rencontre de près de trois heures, Christian Favier a tenu à remercier tous les Villeneuvois présents pour la qualité des échanges et pour leurs propositions. ■

Sophie Dessemme

Pour en savoir plus...

- Population : 30 000 habitants
- Superficie : 8,75 km²
- Maire : Sylvie Altman
- Conseillers généraux : Laurent Dutheil (canton de Villeneuve-Saint-Georges) et Marc Thiberville (canton de Valenton - Villeneuve Nord)
- 134 agents départementaux travaillent à Villeneuve-Saint-Georges dans dix structures du Conseil général :
  - crèche des Graviers
  - crèche René-Quenouille
  - Pmi Mozart
  - Pmi Condorcet
  - Pmi / Cpef Carnot
  - collège Roland-Garros
  - collège Jules-Ferry
  - collège Pierre-Brossolette
  - espace départemental des solidarités
  - parc de la Saussaie-Pidoux

Retrouvez l'intégralité du débat public, les vidéos et plus de photos sur www.cg94.fr/entre-nous

Prochaine visite de Christian Favier dans les villes :
- Mardi 26 et mercredi 27 mai à Boissy-Saint-Léger.

RETOUR

Les visites en images

Durant ces deux journées à Villeneuve-Saint-Georges, Christian Favier a visité plusieurs équipements de la Ville et du Département. Un moment également de rencontres et de débats avec le personnel départemental.

AU PARC DE LA SAUSSAIE-PIDOUE
Cette réalisation du Conseil général comprend une grande aire de jeux pour les enfants, ainsi que des terrains multisports colorés. Les travaux de la 3e tranche d'aménagement du parc vont démarrer prochainement.

À L'ESPACE MUNICIPAL LÉOPOLD-SÉDAR-SENGHOR
Ce lieu est dédié aux jeunes et aux associations du quartier Nord. De nombreuses activités y sont proposées : aide aux devoirs, théâtre, boxe, cours de chant… Équipé d'un studio de répétition, d'une salle de danse, d'une ludothèque, cet espace a apporté son aide à une vingtaine de groupes musicaux villeneuvois.

DANS LE LOCAL DE L'ASSOCIATION ARC-EN-CIEL
Un accueil chaleureux et gourmand avec les enfants et leurs mamans membres d'Arc-en-ciel, association qui compte aujourd'hui 148 adhérents. Créée en 1997 et bénéficiant du soutien à la vie associative du Conseil général, elle est devenue un véritable vecteur de lien social pour les habitants du quartier de la Passerelle.

AU CENTRE SOCIAL ASPHALTE
Association villeneuvoise très active, Asphalte privilégie l'action de proximité : accueil, écoute, orientation, aide à l'accès aux droits… En novembre, elle a obtenu l'agrément de centre social. En plus des subventions accordées, Asphalte bénéficie d'une aide départementale pour l'installation dans ses nouveaux locaux et intégrera bientôt le dispositif des centres sociaux du département.

Reportage photo : Christian Petit

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Les projets en cours

La visite du président Favier à Villeneuve a débuté par une séance de travail entre les deux exécutifs. Parmi les questions abordées, on peut citer notamment : les partenariats et les moyens à mettre en œuvre pour la rénovation du centre ancien et du Triage ; la prévention des expulsions locatives ; la politique de l'habitat du Département et les aides que ce dernier pourrait apporter à la Ville pour la réhabilitation ou la construction de logements ; la requalification et le réaménagement de l'axe formé par l'avenue Anatole-France et les rues Francis-Martin et Pasteur ; la 3e tranche des travaux d'aménagement du parc de la Saussaye-Pidoux ; le classement en "espace naturel sensible" de la zone inondable de l'Yerres dans le quartier de Belleplace-Blandin ; la réflexion sur l'amélioration de la réponse aux besoins des Villeneuvois en matière de mode de garde pour la petite enfance ou encore les perspectives de création d'une salle de sports au collège Pierre-Brossolette. Tous ces projets doivent maintenant être approfondis afin de pouvoir rapidement être concrétisés. Les élus ont également partagé leurs points de vue sur la réforme des collectivités, le Grand Paris et l'éventuelle suppression d'échelons administratifs dans notre pays. ■

MÉDIAS

le 9 avril

De l'art dans les collèges
Le Val-de-Marne a développé plusieurs projets grâce au "1% artistique". Du carrelage blanc aux murs du collège Françoise Giroud de Vincennes. Rien d'anodin. Sauf que c'est une œuvre d'art de Claude Closky. En y regardant de plus près on découvre des lettrines bleues synonymes de l'univers scolaire. [...] L'objectif est d'éveiller les collégiens à la critique d'art. C'est un peu un musée hors les murs.

le 26 mars

La relance, modèle Val-de-Marne
Le 94 ne veut pas rester à l'écart de la relance et présente son plan amitieux. L'inauguration de la Banque des Confluences marque le résultat du plus beau contrat enregistré au Mipim, le grand salon de l'immobilier d'entreprise. Trois promoteurs majeurs se sont engagés chacun à construire 210 000 m² de bureaux et de logements à Ivry. Confluences est un futur quartier de la ville en bordure de la Seine. [...] Début des travaux en 2013, fin en 2022.

le 26 mars

Le Val-de-Marne maintient la pression pour Orbival
Christian Favier rappelle que le 29 avril prochain, le président de la République doit rendre public son projet pour la région parisienne : "Nous espérons fortement que ce qui sera annoncé en matière de transport public sera en cohérence avec le projet arc express" [...] Le temps des décisions arrive. C'est fort de cette conviction que l'association Orbival a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation en direction des entreprises du département et de leurs salariés.

le 24 mars

Orbival veut booster l'économie
Orbival veut dynamiser l'économie de l'est parisien. Christian Favier souligne que le projet permettrait de créer : "Plus de 7,5 millions de mètres carrés de surface pour créer des bureaux, des commerces et des logements soit un véritable outil de renouvellement urbain."

le 23 mars

Orbival tente de séduire les entreprises
Le bus Orbival va de nouveau sillonner le Val-de-Marne pour défendre ce projet de métro en banlieue [...] Il part à la rencontre d'une centaine d'entreprises dans une vingtaine de communes pour une campagne de trois mois en partenariat avec la Cci (Chambre de Commerce et d'Industrie) du Val-de-Marne.

le 16 mars

Le plan qui bouge le 94
Le Conseil général a adopté son plan de déplacements. Une première en France qui est à la mesure des enjeux posés sur le territoire [...] Le plan définit la politique départementale en matière de déplacements pour les dix prochaines années [...] Il entend réduire les inégalités sur le territoire et s'inscrit nécessairement dans une démarche de développement durable.

RETOUR EN IMAGES

11 mars / Vitry-sur-Seine

Organisation d'une journée spéciale dont l'objectif était d'établir un dialogue entre personnes handicapées et personnes valides au collège Adolphe-Chérioux. Un travail de collaboration entre le réseau associatif "Rencontres jeunes et Handicaps" et une enseignante en sciences humaines, Géraldine Nari, a permis à des adolescents de la 6e à la 3e, ainsi qu'à l'équipe pédagogique du collège, de participer à diverses activités dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

© D.R.

© J. Paisley

28 et 29 mars / Thiais

C'est dans un palais omnisports archi comble que se sont déroulés les 23e internationaux de gymnastique rythmique de Thiais. Cette initiative, soutenue par le Conseil général, est en fait la seule étape française d'un Grand prix qui en compte huit. Tout le gratin de la discipline était présent, pour le plus grand bonheur des spectateurs.

© A. Bachelier

26 mars / Créteil

Le Conseil général a signé avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (Fiphfp) une convention permettant pendant trois ans le financement d'actions et de projets destinés à favoriser le maintien dans l'emploi et le recrutement de nouveaux travailleurs handicapés. Avec un taux d'emploi d'agents en situation invalidante de 5,9 % en 2008, le Conseil général se place au-dessus de la moyenne des collectivités territoriales qui se situe à environ 3,5 %.

© J. Paisley

4 avril / Valenton

Inauguration en présence de Christian Favier, président du Conseil général, du réaménagement du parc départemental de la Plage bleue. Une promenade a permis de découvrir la nouvelle entrée qui s'ouvre sur la ville de Valenton et qui relie la coulée verte. Grand canal, jardin des brumes, rigoles… au total 11 hectares d'aménagements et d'espaces nouveaux qui mettent l'eau au cœur du parc de 41 hectares.

© M. Aumercier

8 avril / Gentilly

Le Val-de-Marne se met au Vélib'. Après Gentilly, 11 villes du département posséderont leurs stations de ces petits vélos gris pratiques et écologiques. Le Conseil général contribue à cette initiative en mettant à disposition les voiries départementales concernées pour un euro symbolique, mais aussi en subventionnant 40 % des travaux nécessaires de voirie. Alors, tous en selle !

8 avril / Créteil

4e édition de l'opération Jobs été 94, organisée par le Conseil général et le réseau information jeunesse 94, à la maison départementale des syndicats Michel-Germa. Une démarche qui a permis à de nombreux jeunes de 18 à 25 ans d'avoir accès aux offres d'emplois sur la période estivale. Les participants ont pu parcourir différents espaces mis à leur disposition : offres d'emplois, multimédia, espace employeur, aide et accompagnement aux démarches...

© A. Bachelier

© J. Moulin

9 avril / Orly

La première conférence du développement durable du pôle d'Orly organisée par les conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne a été l'occasion d'un échange riche avec les acteurs associatifs, institutionnels, économiques et syndicaux autour des nuisances aéroportuaires et des projets d'aménagement et de développement économique. Un pacte territorial pour l'emploi a été signé entre le Val-de-Marne, l'Essonne, la Région et l'État.

Pierre Coilbault, conseiller général, vice-président chargé de la lutte contre les exclusions et du développement social

“Quelles que soient nos réserves, le dispositif du Rsa sera prêt”

Le 1er juin, le Revenu de solidarité active (Rsa) entre en vigueur. Retour sur la mise en place de ce dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi et faire reculer la pauvreté.

Quelles réserves émettez-vous sur ce dispositif ?

Pierre Coilbault : La philosophie Rsa est de permettre à des bénéficiaires de minima sociaux de s'inscrire dans une démarche de retour à l'emploi sans perdre le bénéfice de leurs allocations : plus le revenu du travail augmente et plus la part de l'allocation diminue. Le principe d'une aide financière au retour à l'emploi est intéressant. Toutefois, le Val-de-Marne a très tôt pointé les insuffisances du dispositif, notamment sur l'absence de contraintes imposées aux employeurs ou encore sur le fait que rien n'ait été prévu pour les jeunes, pourtant premières victimes de la crise. Plus généralement, l'idée du Rsa sous-entend qu'il vaut mieux faire toute sorte de travail plutôt que rester chez soi à percevoir une allocation.

Or, si chacun a droit au travail, il a également le droit de revendiquer un emploi correspondant à ses propres aspirations. Enfin, dernier point : est-ce bien le rôle d'un président de Conseil général, gestionnaire du Rsa, de se prononcer sur “l'employabilité” des individus ? Nous devons appréhender au mieux ces questions. Pour autant, quelles que soient nos réserves, le dispositif sera prêt pour le 1er juin. C'est important, car il est d'abord ici question de Val-de-Marnais auxquels il faut apporter des réponses, notamment grâce à l'engagement des personnels départementaux, sans lesquels le service public n'est rien.

© J. Moulin

Pierre Coilbault

Que se passera-t-il à partir du 1er juin ?

P. C. : Pour les anciens bénéficiaires du Rmi et de l'Api, rien ne change. Aucune démarche particulière n'est à effectuer : ils basculeront automatiquement dans le nouveau dispositif et le versement de leur allocation sera assuré par la Caf.

À terme, pour eux et pour les salariés aux revenus modestes éligibles au Rsa, nous devrons trouver le mode d'organisation le mieux adapté. L'idéal serait que, quel que soit leur statut, ils puissent être accueillis de manière indifférenciée à la Caisse d'allocations familiales (Caf), l'Espace départemental des solidarités (Eds) ou au Centre communal d'action sociale (Ccas) de leur ville. Pour l'heure, les municipalités, que nous avons récemment rencontrées, réfléchissent à leur degré de participation.

Comment est financée l'allocation ?

P. C. : Les crédits, affectés jusqu'ici au Rmi et à l'Api, viendront s'ajouter à la taxe de 1,1 % sur les revenus de placement et du patrimoine, récemment créée par l'État. Pour autant, la mesure est encore sous-financée, compte tenu de l'explosion des chiffres du chômage. Nous devrons probablement faire face à de nouvelles charges. Cette situation est difficile pour le Département qui devra réaliser l'accompagnement social d'un plus grand nombre d'allocataires, mais également pour nos partenaires que sont la Caf et Pôle emploi, confrontés à des difficultés de gestion interne.

Pôle emploi, Caf, Villes… Les partenaires sont nombreux.

P. C. : La création du Rsa doit s'accompagner de nouvelles pratiques, notamment au sein de futures plates-formes pluridisciplinaires d'évaluation et d'orientation destinées à simplifier l'accès des Val-de-Marnais au Rsa.

Mais mieux travailler ensemble prend du temps. La loi prévoit que les Ccas peuvent, à leur convenance, instruire les dossiers Rsa : cela demande, au préalable, de les associer à la mise en œuvre du dispositif, de redéfinir nos liens, de rediscuter de nos objectifs et nos moyens… Dans tous les cas, chaque institution doit se recentrer sur ses propres missions : au Département, le champ du secteur social. En revanche, ce qui relève de l'accompagnement dans et vers l'emploi relève de Pôle emploi.

Le Département souhaite associer les usagers au dispositif ?

P. C. : Bien appréhender la question du retour au travail nécessite de recueillir le point de vue des premiers concernés pour mieux répondre à leurs besoins. Nous envisageons donc de créer un comité de suivi du Rsa, à l'intérieur duquel ils pourront, avec les professionnels et les institutions, partager leur point de vue. ■

Propos recueillis par Gladys Lepasteur

En Val-de-Marne, un comité de suivi du Rsa permettra de recueillir le point de vue des allocataires.

© A. Bachellier

REPÈRES

LE RSA, MODE D'EMPLOI

- Le revenu de solidarité active entre en vigueur le 1er juin. Il remplace le Revenu minimum d'insertion (Rmi), l'Allocation de parent isolé (Api) et les possibilités de cumul de ces allocations avec un emploi.
- Il est également versé à des personnes aux revenus limités qui travaillent déjà. Son montant dépend de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être subordonné à l'obligation d'entreprendre des actions nécessaires à une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Le Rsa décroît progressivement à mesure que les revenus augmentent.

POUR QUI ?

- Les plus de 25 ans (ou moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître).
- Ceux exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité.
- Ceux sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du Rmi ou de l'Api.

QUELLES DÉMARCHES ?

- **Pour les travailleurs à revenus modestes**

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, connectez-vous au site **rsa.gouv.fr** ou appelez le **39 39.**

Adressez-vous ensuite à votre Caf, au Conseil général, au centre communal d'action sociale dont vous dépendez ou à votre caisse de mutualité sociale agricole pour retirer votre dossier et le compléter. Il sera ensuite directement transmis à la Caf, qui enregistrera votre demande et effectuera le versement de l'allocation.

- **Pour les bénéficiaires du Rmi et de l'Api**

Aucune démarche à effectuer. Le Rsa remplacera automatiquement le Rmi et l'Api à compter du 1er juin.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.rsa.gouv.fr, le 39 39* ou le numéro de la Caf : 0820 25 94 10 (0,112 € la 1re minute puis 0,09 € les suivantes). Renseignements auprès de votre Caf, du Conseil général, de votre centre communal d'action sociale ou de votre caisse de Msa (régime agricole).

LA FERME DU PARC DES MEUNIERS

Savoir-faire et savoir-être

Le centre social de la Ferme du Parc des meuniers, un lieu multiforme au service de la population. Au centre de toutes les activités : une pratique alternative du lien social et du vivre ensemble.

► **Ce matin-là...** Les jeunes de l'Espace dynamique d'insertion (Edi) sont déjà à pied d'œuvre et s'adonnent au soin des animaux. Non loin, deux bénévoles s'attellent à la construction de la cabane technique attenante à la nouvelle éolienne. À l'autre bout du site, un groupe d'enfants du centre de loisirs se perd dans le labyrinthe végétal…C'est tout cela la ferme du Parc des meuniers à Villeneuve-le-Roi. Trois hectares de terre (mis à disposition de l'association par Aéroports de Paris) où un centre social, un espace dynamique d'insertion et un centre de loisirs, adossés à une véritable ferme, forment une seule et même structure au service d'une ambition de taille : retisser du lien social "en redonnant toute leur place aux habitants, trop longtemps exclus de la question du vivre ensemble, résume Loïc Moreno, chef de projets. L'idée est de leur proposer, dans ce lieu ouvert, le nécessaire pour favoriser l'émergence de projets individuels ou collectifs". Pas de recette toute faite donc : les ingrédients changent tous les jours et s'appellent bénévoles de tout âge, désireux de donner un bout d'eux-mêmes. Comme Léon, ancien directeur de centre de vacances chez Edf, dont la passion pour les énergies en tout genre a permis la création et l'installation de panneaux solaires ou d'une future station météo : le point de départ de tout un projet "développement durable". Ou comme Grace qui anime l'atelier cuisine, désireuse de partager son amour de la bonne chère… Aux côtés des 6 salariés, ils sont, comme eux, entre 40 et 80 à pratiquer ainsi le vivre ensemble.

► **C'est jour de chantier collectif.** Un temps qui rassemble le plus grand nombre sur des travaux de réparation de la ferme, toujours décidés en commun. De la remise en état de la barrière, à la pose de l'éolienne, en passant par la création du jardin japonais… Tout ce qui existe ici est le résultat de litres d'huile de coude. Rien ne se perd, tout se crée et se transforme… Ce jour-là, c'est nettoyage d'une parcelle du potager. Marthe vient seule pour la première fois. "J'ai découvert ce lieu avec mes petits-enfants qui viennent voir les animaux. Et j'ai appris que l'on pouvait venir aider à travailler la terre", ajoute-t-elle timide, comme surprise d'avoir osé franchir le pas et de se retrouver là.

► **Autonomie à tout âge.** Pour les enfants du centre de loisirs, la ferme est avant tout un *terrain d'aventures,* assure Pauline Deliot, responsable du secteur Enfance et famille : "Il n'y a pas d'activités prédéfinies, nous rebondissons sur leurs envies. Nous ne sommes là que pour les accompagner dans leurs imaginations, et mettre à leur disposition ce dont ils pourraient avoir besoin pour les réaliser." Autonomie également pour les jeunes de l'Edi, investis dans l'activité de la ferme. Sans emploi et fragilisés par la vie, ils réapprennent ici des règles, au contact de bénévoles qui se découvrent des qualités éducatives. "Ces deux groupes-là se méconnaissent le plus souvent, raconte Beatrice Mallebranche, la directrice. C'est pendant les moments où, ensemble, ils apprennent à planter un clou ou à monter à cheval que s'opère la rencontre." Et pour quels résultats ? "Au contact des autres, chacun retrouve une place, une utilité sociale, note le président de l'association Michel Herry. Pour finalement (re)devenir citoyen." Pas de place pour le chacun pour soi en somme. ■

Gladys Lepasteur

"Ici, on ne vient pas *consommer* de l'activité. On s'investit, on prend toute sa place en tant que bénévole. C'est un réapprentissage de la citoyenneté par le biais de ce projet pour tous, construit avec et par tous."

Michel Herry, président de l'association.

Reportage photo : Alain Bachellier

LÉGENDES

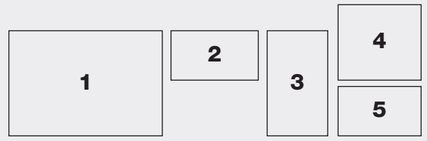

1 Jeunes en insertion et retraités bénévoles, deux mondes qui souvent se méconnaissent. C'est pendant les moments où, ensemble, ils apprennent à planter un clou ou à monter à cheval que s'opère la rencontre. **2** Tous les travaux de réparation de la ferme sont décidés et réalisés en commun. Le résultat de litres d'huile de coude. **3** L'animal et le végétal ne sont que des outils au service du projet de la ferme. Le travail de la terre, une activité qui se partage… **4** Pour les enfants du centre de loisirs, les trois hectares se vivent à la manière d'un véritable "terrain d'aventures" qui laisse libre cours à leurs envies et leurs imaginations. **5** L'atelier pain, animé par les bénévoles, est une des activités phares des samedis de l'animation. Des moments de convivialité, basé sur le plaisir de la rencontre.

LA FERME PÉDAGOGIQUE DU PARC DES MEUNIERS

Un centre social : un espace d'accueil et d'écoute ouvert à tous.

► **Des activités pour tous les âges :**
- un centre de loisirs ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires aux enfants de 6 à 11 ans ;
- un espace dynamique d'insertion sociale et professionnelle qui sert de tremplin vers l'emploi, ouvert à tous les Franciliens de 16 à 25 ans ;
- des projets communs avec les institutions, associations, entreprises (Aéroports de Paris, fondation Sncf, Emulithe…) ;
- accompagnement à la scolarité : pour les enfants du cycle élémentaire et leurs familles ;
- toutes les actions liées à l'initiative des habitants : chantiers collectifs, soins aux animaux, collectif potager ;
- un accueil familial : partager un moment en famille, un moment de convivialité ;
- accueil des adultes arrivant en France : dans leurs découvertes des usages des administrations, de leur nouvel espace de vie sociale.

► **Les partenaires :** la Ville, le Conseil général, le Conseil régional, la Caf, le Fonds social européen, des entreprises…

► **60, rue Nungesser à Villeneuve-le-Roi.** Tél : 01 49 61 06 68. lafermedesmeuniers@wanadoo.fr.blog : hhttp://fermedesmeuniers.blogspot.com/

© D. Adam

"Nous avons voulu dépasser les frontières que constituent nos identités et partir dans une quête perpétuelle de l'identité de l'autre."

CORINNE MICHINEAU, ASSOCIATION MOZAIK'AMPINOIZ, CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Un défilé haute culture

Un collectif d'associations propose un défilé de mode, symbole de leurs cultures partagées. Avec l'association Mozaik'ampinoiz aux manettes.

Diffuser, partager, mélanger. Les gens, les cultures, les identités. Les modes aussi. C'est le pari fou que s'est lancé il y a quelques mois l'association Mozaik' ampinoiz, avec à sa tête sa présidente Corinne Michineau. "On entend trop souvent dire que les communautés n'entretiennent pas de liens entre elles dans nos villes. Il nous fallait dépasser ces frontières culturelles." L'idée : organiser un défilé de mode, digne des plus grands couturiers, et mettre en vedette les costumes traditionnels des diverses communautés qui compose Champigny. Il n'en fallait pas plus pour que cette auxiliaire de puériculture de formation n'entraîne dans son sillage une dizaine d'associations locales. Bretons, Indiens, Sénégalais, Russes, Portugais, Malgaches, Antillais… Tous décidés à mettre en commun leurs savoir-faire, pour valoriser leur culture, découvrir celle des autres et finalement se retrouver dans toutes : la clé du vivre ensemble en somme. Pas étonnant que l'idée ait germé chez cette fille de la Guadeloupe, terre de métissages par excellence. "Nous avons voulu dépasser les frontières que constituent nos identités et partir dans une quête perpétuelle de l'identité de l'autre." Deux fois par semaine, depuis des mois, les bénévoles se retrouvent pour réaliser des habits symboles de leurs identités conjuguées. Mélange des matières, des formes et des couleurs. Madras coupé à la mode bretonne. Basin damassé aux motifs multicolores, au service de créations ibériques… Un souci du détail et de la perfection qu'assume pleinement cette ancienne artisane bijoutière, dont la tête fourmille d'idées en permanence. Des réalisations, présentées lors d'un défilé de mode public (suivi d'un étonnant spectacle) les 16 et 17 mai, à l'occasion de l'initiative "Troquons pour être heureux". ■

Gladys Lepasteur

Pour en savoir plus

"Troquons pour être heureux",
les 16 et 17 mai au gymnase Tabanelli. 11, rue de Musselburgh à Champigny. Réservations : 01 41 77 10 30. Une initiative soutenue par la Ville et Paris Habitat.

CATHERINE DEVILLE-CAVELLIN, ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE, THIAIS

La force du partage

Devant le parvis de l'hôtel-de-ville de Paris, sur l'ancienne place de Grève, ils sont des dizaines d'enseignants à participer à la "Ronde des obstinés" et à manifester contre la réforme entrée en vigueur en août 2007. "Nous sommes en lutte contre la loi Libertés et Responsabilités des universités dont on constate les déclinaisons, explique Catherine Deville Cavellin, professeur d'électronique à Paris-12 - Val-de-Marne à Créteil depuis 1989. Sous couvert d'autonomie des universités, on perd notre statut national et pour éviter de recruter, on entend par ailleurs augmenter le temps d'enseignement aux dépens de la recherche."
Le choix de Catherine : une étude des matériaux destinés à des applications microélectroniques dans un laboratoire de nanosciences de Paris VI-Jussieu, piloté par un chercheur du Centre national de la recherche scientifique. "Nous ne sommes pas assez nombreux à Paris-12 pour constituer une équipe dans ce domaine et tenir la route au niveau international." Le risque à terme : devoir arrêter une recherche menée dans une autre université compte tenu de la mise en concurrence des universités. "Jusqu'à présent, on partage, on collabore... Les activités collectives, le partage des informations sont une nécessité dans la recherche fondamentale", insiste Catherine qui s'attarde sur le démantèlement du Cnrs et la suppression des laboratoires mixtes, lieux où travaillent enseignants-chercheurs et chercheurs permanents. "On ne comprend pas ce cloisonnement, l'orientation vers des applications immédiates, utilitaristes. Avec cette politique, on n'aurait pas découvert le virus du sida et Albert Fert de Paris-Sud n'aurait pas eu le prix Nobel de physique en 2007."
Le barrage à la capacité d'initiative et d'innovation : un immense gâchis et les meilleurs étudiants qui continueront à s'expatrier.
"Je m'implique dans ce mouvement de contestation, parce que je suis attachée à mon métier, que je pense à l'avenir du pays, déclare Catherine. Nos étudiants de Créteil sont attachants, j'aime leur apporter des connaissances et faire le lien avec le laboratoire. À la rentrée je vais encadrer une étudiante indienne en thèse... J'aimerais pouvoir continuer". ■

Éva Lacoste

© M. Aumercier

© J. Paisley

TEREZA SABATIER, FORMATRICE, ORMESSON

"Esperanto vivas plu"

Passionnée de voyages et ouverte sur le monde, Tereza Sabatier décide d'apprendre l'espéranto en 1977 et rejoint La Verda Stelo (l'étoile verte) dont elle est présidente depuis janvier 2009. Créée en 1946 par Claude Gicquel et Charles Billard à Choisy-le-Roi, l'association est devenue La Verda Stelo Esperanto 94 en 1985 pour marquer son ancrage dans le Val-de-Marne. Formatrice dans l'âme, Tereza anime avec brio des *babilrondo*, entraînements à la parole, et participe aux stages annuels de Plouézec dans les Côtes-du-Nord. "Esperanto vivas plu, l'espéranto continue à vivre, affirme Tereza avec force. Sa structure est très simple, phonétique, sans verbe irrégulier, créative grâce à un système de préfixes et de suffixes qui permettent d'inventer de nouveaux mots à l'infini." Une langue facile d'accès, mais plus encore... "L'espéranto est véritablement la langue équitable qui, loin de supplanter les autres langues, comme l'anglais, préserve leur identité et permet de communiquer d'égal à égal. Un fondement "véritablement humaniste" voulu par son créateur Lazare Zamenhof (Byalystok 1859 - Varsovie 1917), qui rêve très tôt d'une langue accessible à tous capable de créer un lien, et dont on fête cette année le 150e anniversaire de la naissance. Depuis 1987, son buste accueille le voyageur à quelques pas de la gare Rer de Choisy-le-Roi. Le souhait de Tereza, comme de nombreux espérantistes val-de-marnais, que cette place porte bientôt le nom de la langue universelle. ■

Éva Lacoste

Pour en savoir plus

La Verda Stelo Esperanto 94 :
www.esperanto94.info, studu@free.fr

Le Département, ma l'activité des entrep illon essentiel pour rises et de l'emploi

Dossier réalisé par Ali Aït-Salah et Alain Jégou

Tapis rouge pour le bus
demain, sur cette voie dédiée, votre nouvelle ligne de bus pour des transports de qualité
TCSP
LOT N°4

© J. Moulin

© Ville d'Ivry-sur-Seine

© A. Bachellier

Aménagement, cadre de vie, insertion professionnelle, économie sociale et solidaire, autant de leviers sur lesquels le Département agit pour combattre la crise.

Avec ses programmes d'équipement, son haut niveau d'investissement et la mise en œuvre de dispositifs en faveur du retour à l'emploi, le Conseil général est un partenaire majeur de l'activité économique. Tour d'horizon d'actions utiles en cette période de crise économique et sociale.

323 millions d'euros d'investissement sont inscrits dans le budget 2009 du Département pour répondre aux besoins des populations et des territoires. Cet effort important servira à l'amélioration du réseau routier et les transports en commun (150 M€), l'entretien et la réhabilitation du patrimoine scolaire (47 M€), le logement social (23 M€), l'aménagement urbain (15,3 M€) ou le développement économique et l'emploi (6 M€). Cette année verra, notamment, la poursuite de la réalisation du transport en commun en site propre (Tcsp) Pompadour / Sucy-Bonneuil, les travaux de réhabilitation de collèges, la participation du Département au chantier de couverture de l'A 6b et la requalification de la Rd 126 au Kremlin-Bicêtre, Arcueil et Gentilly, le démarrage du chantier de requalification de la porte d'Ivry (voir page 26) ou bien encore la poursuite du plan Habitat 2006.

C'est là, une façon d'affirmer des choix en faveur du développement économique qui font du Conseil général un partenaire majeur et décisif de l'activité économique et de l'aménagement du territoire.

En effet, dans le contexte de crise économique et sociale, ce haut niveau d'investissements représente, bien souvent, un sérieux ballon d'oxygène pour un grand nombre d'entreprises. "Plus qu'une baisse d'activité, nous ressentons actuellement une véritable inquiétude", confie Rémi Kuchly, responsable de l'agence Colas de Bonneuil. Cette entreprise du Btp intervient sur les chantiers du Tcsp, du prolongement de la ligne 8 de métro à Créteil ou de la Rd 45.

Son jeune dirigeant confirme qu'il ressent dans beaucoup d'entreprises du secteur privé un ralentissement des commandes : "J'ai l'impression qu'il y a beaucoup d'études et de projets qui restent dans les cartons." Aussi, c'est avec satisfaction qu'il voit le Département poursuivre sa politique d'investissement : "Avec le Val-de-Marne, nous avons la chance d'avoir des projets en cours qui nous permettent de traverser la période de crise actuelle. Ainsi, nous pouvons investir tant sur les ressources humaines que matérielles."

Et l'enjeu est de taille car le Conseil général maintient, ainsi, quelque 4 000 emplois dans le secteur privé. Mais il ne se cantonne pas au seul rôle de financeur. Proche du terrain et des besoins, partenaire privilégié des villes et de l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle, il représente, également, un atout essentiel dans la lutte pour l'emploi.

Depuis 2006, le plan départemental pour l'emploi a contribué à la création de 600 emplois dans les entreprises val-de-marnaises, par un certain nombre de dispositifs dont la mise en place d'une clause d'insertion dans les marchés publics, par la mobilisation du tissu des entreprises val-de-marnaises et des services publics départementaux (voir pages 28 et 29).

Depuis 2008, il s'est doté d'une nouvelle délégation à l'économie sociale et solidaire pour soutenir et appuyer la structuration d'un secteur en pleine croissance (page 29). ■

AMÉNAGEMENT PORTE D'IVRY

L'amélioration du cadre de vie soutient l'activité économique

Exemple d'engagement partenarial conduit par le Conseil général pour répondre aux besoins de la population, le réaménagement de la porte d'Ivry conjugue rénovation urbaine et relance de l'activité économique.

© Ville d'Ivry-sur-Seine

En 2010, la porte d'Ivry aura un nouveau visage.

Depuis décembre 2008, les trois entreprises qui assurent la maîtrise d'œuvre du chantier de la porte d'Ivry sont en pleine activité. Dans ce contexte économique incertain, le lancement de cet important chantier représente, pour elles et leurs salariés présents sur le site, une réelle bouffée d'oxygène. "Cette situation nous rassure car nous savons que nous avons du travail à court terme qui va nous permettre de passer ce cap difficile", confie l'un des responsables du chantier. Aménagement de la voirie, création de pistes cyclables et de places de stationnement, nouvel éclairage public, aménagements paysagers avec jardins, plantations d'arbres et jeux d'eau sur la place… D'ici 2010, la porte d'Ivry aura un nouveau visage.

Les objectifs de l'opération visent à améliorer le cadre de vie et l'image de cet espace de vie à l'entrée de la ville et du département. Cela passe par un meilleur partage des usages (piétons, voitures et vélos) des voies et carrefours, en privilégiant les circulations douces, en sécurisant les traversées et en réduisant la vitesse des véhicules (zone 30). Au-delà, il s'agit de relancer l'activité de proximité, notamment des commerces, et d'améliorer l'environnement en bordure du périphérique. Avant 1998, inscrit au contrat de plan État-Région, un projet d'aménagement en prévoyait la couverture. Mais celui-ci a été finalement rangé dans les cartons par l'État.

En 2004, le Conseil général et la Ville d'Ivry décident de le relancer. Un bureau d'étude est désigné. "Mais dès le départ, avec le comité de quartier, nous avions sollicité la population pour qu'elle réfléchisse et participe à l'élaboration du projet qui concerne avant tout leur lieu de vie" explique Chantal Bourvic, conseillère générale du canton.

De 2004 à 2007, plus de 25 réunions sur différentes thématiques (commerces de proximités, stationnements, sécurité…) ont réuni quelque 300 habitants permettant ainsi de dégager les points forts. "Cela a permis une appropriation du projet par les habitants qui l'on fait évoluer" souligne Chantal Bourvic. Ainsi, la construction d'une halle, prévue dans un premier temps, a été abandonnée au profit des aménagements piétonniers et d'une extension du projet à la rue Louis-Bertrand. Les questions du financement (voir ci-dessous) et du lancement du concours d'urbanisme sont intervenues après cette phase de concertation. Cette dernière se poursuit durant les travaux à travers un comité de suivi du chantier composé de riverains. Un technicien assure le lien avec les entreprises qui interviennent pour prendre en compte les remarques et les ajustements dans la réalisation des travaux. ■

FINANCEMENTS

Un partenariat territorial efficace

Parfois montrés du doigt et qualifiés de coûteux, les financements croisés par différents partenaires territoriaux s'avèrent pourtant efficaces pour répondre au plus près des besoins de la population.
Pour le réaménagement de la porte d'Ivry, au départ du projet en 2004, les financements se résumaient à une prise en charge de 80 % par le Conseil général et à 20 % par la Ville d'Ivry.
Au fur et à mesure de son avancement, le projet s'est affiné et enrichi, en prenant en compte les besoins exprimés par la population. Menée conjointement par le Département et la Ville d'Ivry, cette démarche a permis d'identifier plusieurs partenaires en cohérence avec leur domaine respectif de compétence. Ainsi, le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité) a été sollicité pour le financement de l'éclairage public, mais aussi la Région pour la création des pistes cyclables ou encore la Ville de Paris.
Le coût total de l'opération de réaménagement s'élève à 6,1 millions d'euros (Conseil général : 43 %, Région : 32 %, Ville d'Ivry-sur-Seine : 19 %, Ville de Paris : 5 %, Sipperec : 1 %).

Christian Hervy / Conseiller général délégué à l'Économie sociale et solidaire et au Commerce équitable, maire de Chevilly-Larue

"Mettre au centre le développement humain et durable"

© J. L. Rioult

"Cette nouvelle délégation à l'Économie sociale et solidaire intègre des actions que nous menions ou que nous soutenions déjà depuis de nombreuses années dans le domaine du commerce équitable, de l'insertion professionnelle ou du développement durable. Elle met au centre le développement humain et la lutte contre la pauvreté. Face à la crise du système capitaliste, ce secteur constitue un levier de réponses pour sauvegarder et développer l'emploi. C'est le cas, par exemple, avec la création de sociétés coopératives ouvrières de production. Or, ce statut d'acteur solidaire est menacé par la financiarisation, comme on le voit avec le sort réservé aux banques mutualistes lors de la fusion décidée par l'État de la Banque Populaire et à la Caisse d'Épargne (voir page 29)." ■

Rémi Kuchly / Responsable d'agence de l'entreprise Colas, Bonneuil-sur-Marne

"Un vecteur d'embauche"

"Nous avons entre 40 et 50 salariés qui travaillent sur le chantier du transport en commun en site propre Pompadour / Sucy-Bonneuil. Nos métiers ne sont pas délocalisables. Aujourd'hui, avec nos horaires de travail, nous devons trouver du personnel dans notre bassin d'emploi local. Aussi, la charte que nous avons signée avec Conseil général, loin de représenter un frein, est un vecteur d'embauche. Ici, trois salariés sont issus de ce dispositif et nous envisageons deux nouvelles embauches pour le chantier de la Rd 45." ■

© J. Moulin

© J. Moulin

Alain Turpin / 48 ans, Villeneuve-Saint-Georges

"J'ai retrouvé du travail"

"Après un contrat d'accompagnement à l'emploi chez Ateliers sans frontières, je suis resté huit mois au chômage. Ma conseillère d'insertion professionnelle à l'espace des solidarités de Villeneuve-Saint-Georges m'a mis en contact avec la délégation générale à l'emploi et à l'insertion du Conseil général.
Après des entretiens avec ce service et l'entreprise Eiffage, je viens d'être embauché sur le chantier de la porte d'Ivry. J'ai retrouvé du travail et mon salaire brut est de presque 1 400 euros, auquel il convient d'ajouter différentes primes." ■

© J. L. Rioult

Pierre Bell'Iloch / Conseiller général délégué chargé de l'Emploi et de la Formation

"Le Conseil général, un rôle essentiel dans la lutte contre la crise"

"L'action volontaire du Département pour l'emploi et de l'insertion est un geste fort, en cette période de crise économique.
Les dispositifs que nous avons mis en place, il y a un peu moins de trois ans, avec notre délégation générale à l'emploi et à l'insertion et les services départementaux, la mobilisation des entreprises portent leurs fruits.
Avec le plan départemental pour l'emploi, nous avons contribué à la création de 600 vrais emplois dans les entreprises du département.
Ce résultat montre notre engagement à construire avec nos partenaires une politique de l'emploi en dehors de toute précarité.
Aujourd'hui, nous souhaitons, dans la mesure de nos compétences, aller plus loin.
Nous réfléchissons à la mise en place d'une sorte de cellule de veille sur les conséquences de la crise économique avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et institutionnels.
Cela nous permettrait de détecter les endroits et les entreprises qui risquent d'être en difficulté pour voir comment leur apporter un soutien et des conseils. Le Conseil général, sans se substituer au service public national de l'emploi, est un maillon essentiel dans cette lutte contre la crise.
Il trouve toute sa place entre la région, les communes et les entreprises." ■

© J. Moulin

INSERTION PROFESSIONNELLE

En Val-de-Marne, les chantiers d'aménagement constituent des potentialités pour l'insertion professionnelle.

L'action publique au service de l'emploi

Le Conseil général mène des actions innovantes pour le retour à l'emploi. Parmi celles-ci, la clause d'insertion mise en place pour ses marchés publics. En deux ans et demi, plus de 70 Val-de-Marnais ont retrouvé un vrai travail avec ce dispositif.

► **Ivry, le 20 avril.** Le chantier d'aménagement de cette entrée du Val-de-Marne a débuté depuis quelques jours (voir page 26). Au milieu des engins, les salariés de l'entreprise Eiffage s'affairent. Parmi eux, Alain Turpin, 48 ans. En poste depuis le 14 avril, il est le dernier embauché. Après huit mois de chômage, il a trouvé cet emploi grâce à un dispositif innovant, mis en place par le Conseil général.

► **Le Département est,** pour les entreprises, l'un des plus grands donneurs d'ordre du Val-de-Marne. Les chantiers constituent des potentialités pour l'insertion professionnelle de Val-de-Marnais exclus du travail. C'est à partir de cette idée que le Conseil général a décidé, en 2006, de mettre en place une clause d'insertion professionnelle dans ces marchés publics (voir mode d'emploi page 29) afin d'aider le retour à l'emploi.

► **"Nous ne souhaitons pas** nous substituer à l'État", indique Gilles Valet, de la délégation générale à l'emploi et à l'insertion (Dgei) du Conseil général. "En fait, nous sommes complémentaires car nous touchons un public qui n'est pas dans le champ de pôle Emploi." En deux ans et demi, plus de 70 Val-de-Marnais ont retrouvé un travail par ce biais. Un résultat à mettre au compte des services départementaux et de la Dgei, dont l'équipe de quatre agents a développé un savoir-faire social assez impressionnant.

► **Ce service du Conseil général** a activé un réseau d'entreprises et dans le même temps, il a construit des partenariats efficaces avec les acteurs sociaux et économiques du territoire (missions locales, espaces départementaux des solidarités, service public national de l'emploi…). Son rôle est aujourd'hui essentiel pour la bonne marche de l'opération. Il rencontre les entreprises pour leur apporter soutien et conseils. Il aide les entreprises dans l'élaboration des profils de postes et assiste aux recrutements, des référents étant désignés pour accompagner les recrutés. Ensuite vient le temps de l'accompagnement du nouveau salarié tout au long de son parcours dans l'entreprise.

► **Pour les entrepreneurs,** cette action, loin de constituer un obstacle, est d'une grande utilité. Rémi Kuchly, responsable de Colas, souligne que face à la pénurie de main-d'œuvre que le Btp a connue, cette disposition l'a aidé à recruter.
Aujourd'hui, sur le chantier du Tcsp, près de 20 salariés du groupement d'entreprises (Colas, Sager, Screg, Guintoli, Forclum et Urbaine) en sont issus.

► **"Nous souhaitons** développer cette action à d'autres secteurs et à d'autres partenaires, poursuit Gilles Valet. Nous prenons notre bâton de pèlerin pour rencontrer les entreprises qui sont moins touchées par la crise. "Une piste s'est ouverte dans le domaine du logement avec les importantes subventions du Conseil général aux bailleurs sociaux. "Nous avons le sentiment que nous permettons à un public en difficulté de retrouver une activité. Nous, c'est vraiment du cas par cas, de l'humain." ■

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Entreprendre et produire autrement

© A. Bachelier

Plus de 6 500 établissements relèvent de l'économie sociale et solidaire au Val-de-Marne.

► Depuis 2008, le Conseil général s'est doté d'une nouvelle délégation à l'économie sociale et solidaire afin de soutenir et d'appuyer la structuration d'un secteur en pleine croissance.
Commerce équitable, insertion par l'activité économique, finances solidaires, création d'activités, soutien à l'agriculture paysanne… le Val-de-Marne compte, aujourd'hui, plus de 6 500 établissements qui relèvent de l'économie sociale et solidaire. Des domaines d'intervention et des statuts très divers : coopératives, mutuelles, associations, fondations. Héritier des mouvements ouvriers du XIXe siècle, ce secteur s'est développé, depuis une vingtaine d'années, autour de la mise en œuvre de nouvelles solidarités au cœur du développement de l'activité. Il constitue ainsi un secteur d'activité économique et un processus de production différent, qui propose d'entreprendre "autrement", en construisant une économie centrée sur l'homme et non sur le cumul des profits.
Le soutien du Conseil général au développement de l'économie sociale et solidaire se traduit par le financement de projets, l'appui à la professionnalisation du secteur et par la promotion et la valorisation d'initiatives et manifestations.
Depuis 2007, plusieurs partenariats ont été noués avec des acteurs départementaux comme le collectif d'associations Equitess (commerce équitable et solidaire) et Coopaname (coopérative d'activité et d'emploi) qui développe une forme nouvelle d'entreprise partagée (mutualisation, protection sociale) constituée d'entrepreneurs-salariés. ■

COMMENT ÇA MARCHE ?

La clause d'insertion : mode d'emploi

Avant toute chose, il est nécessaire de savoir qu'un marché public est en fait un contrat que passent le Conseil général et des entreprises pour répondre à des besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services. Le Département est tenu, par la loi, de mettre en concurrence plusieurs entreprises et de respecter les principes généraux énoncés dans le code des marchés publics. Ceux-ci permettent une égalité de traitement entre les entreprises qui postulent à un marché public. Les entreprises doivent répondre à toute une série de critères. Le code des marchés publics, modifié le 1er août 2006, permet au maître d'ouvrage d'inclure l'exigence sociale comme condition d'exécution et critère d'attribution du marché.
Ainsi, des clauses d'insertion sociale peuvent être inscrites dans les cahiers de charges dans le but de promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux.
Le Val-de-Marne est un des rares départements à s'être doté d'un tel dispositif. Ainsi, il entend encourager et soutenir les entreprises socialement performantes. ■

C'EST VOUS QUI LE DITES

Cette page est la vôtre…

► Vous avez un point de vue sur le département, un avis ou une critique sur un article, une suggestion, une envie de répondre à un courrier d'un autre lecteur.
Alors, n'hésitez pas, "c'est vous qui le dites". Contactez-nous, soit par courriel à cvm@cg94.fr, soit par courrier : *Val-de-Marne,* magazine du Conseil général, Hôtel du Département, 94011 Créteil Cedex.

Si vous ne recevez pas notre magazine *Val-de-Marne*, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant un formulaire sur le www.cg94.fr, rubrique Kiosque/Val-de-Marne. Vous pouvez également contacter Jean-Jacques Suzanne au 01 43 99 71 48 ou par mail à jean-jacques.suzanne@cg94.fr

"Oui à *Val-de-Marne*, stop à la pub…

► J'ai récemment reçu le magazine du Conseil général de février. J'en suis très content et j'espère continuer de le recevoir pendant longtemps. Cependant, ces derniers mois il n'arrive pas seul dans ma boîte aux lettres (à Cachan). Insérés sous la couverture du dernier numéro figuraient sept dépliants publicitaires. Or, sur ma boîte aux lettres se trouve un autocollant "Stop pub" bien visible. Il est donc normal que je reçoive le magazine du Val-de-Marne, publication d'une collectivité locale oblige, mais je ne devrais pas recevoir de dépliants publicitaires. Il semble donc que votre distributeur (Adrexo ?) se serve de votre magazine comme cheval de Troie pour entrer dans nos boîtes aux lettres. D'où la question, que comptez vous faire ?

Francois G. / @ Cachan

Tout comme vous, le Conseil général n'est pas satisfait de cette distribution couplée à de multiples publicités. Le marché qui nous lie à la société de distribution Adrexo vient d'être renouvelé. Il comporte désormais des dispositions plus contraignantes pour l'entreprise. Maintenant, la distribution de* Val-de-Marne *doit être impérativement dissociée de toute publicité. Concrètement, votre journal doit être déposé SEUL dans votre boîte aux lettres dans la première quinzaine du mois (maximum). Dorénavant, si vous trouvez votre magazine en pile à côté de votre boîte aux lettres, avec de la publicité ou si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas : ayez le réflexe de nous prévenir (voir encadré au-dessus). Au-delà d'une simple formule de politesse, nous vous remercions de cette démarche. Pour le Conseil général, l'information sur ses services ou ses actions est un véritable devoir de service public. Votre participation nous permet de mieux apprécier la qualité de la distribution confiée à la société Adrexo.

La rédaction

"Beau bâtiment, bel hommage…

► J'ai lu l'article intitulé : *L'événement, Espace Aimé-Césaire, un lieu dédié à l'éducation.* Je tiens à saluer de façon très appuyée la réalisation de ce nouveau bâtiment qui vient d'être inauguré et qui rendra, j'en suis persuadé, de grands services à l'Éducation nationale, ainsi qu'aux enfants, aux adolescents et aux parents de notre département, sans oublier les enseignants. Je voudrais aussi et surtout féliciter tous ceux qui ont eu l'idée de disposer sur le plafond de la médiathèque une sérigraphie portant le nom de tous les ouvriers ayant participé au chantier. Ceci est assez rare pour être souligné, et il me semble qu'il s'agit-là d'un hommage amplement mérité. J'espère que cet exemple sera suivi dans d'autres réalisations et que les ouvriers y ayant participé verront leurs noms inscrits, comme cela aurait dû être fait depuis longtemps. Mais, à ma connaissance, c'est la première fois que les ouvriers ne sont pas oubliés ou laissés de côté et j'en suis heureux.

Christian B / @ Villejuif

"Vous avez dit stéréotypes ?

► J'ai lu avec intérêt l'article *Journée internationale des femmes : ne pas se laisser enfermer par les clichés,* page 9 du n° 225 du magazine *Val-de-Marne*. Et j'ai aussi reçu un document "Enfance et famille" à l'occasion de la naissance de mon petit Val-de-Marnais. Et que voit-on sur les petits dessins ? Des bébés et des femmes : ce sont les mères qui emmènent les bébés à la Pmi, ce sont des femmes qui sont puéricultrices. Un homme ? Oui, le médecin. De là, j'en déduis qu'un homme ne peut être puériculteur, infirmier… Nul doute que votre brochure correspond en fait à une réalité statistique (j'étais souvent le seul homme lors des séances de préparation à l'accouchement, à la maternité les seuls hommes étaient les médecins. Votre brochure aurait pu être une occasion de contrecarrer certains stéréotypes.

Philippe E / @

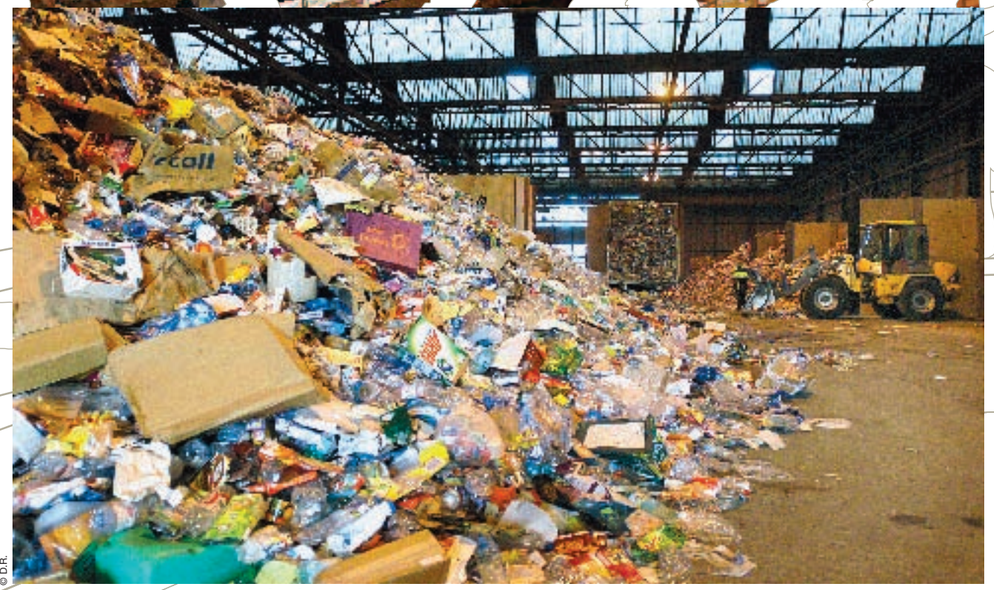

© D.R.

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 16 MARS

Adoption du plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Lors de la séance du 16 mars, les élus départementaux se sont prononcés sur le plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (Predma) soumis par le Conseil régional.

► Le plan présenté à l'assemblée départementale vise les déchets ménagers ainsi que tout déchet qui, par sa nature, peut être traité dans les mêmes installations que les déchets ménagers. Le Predma propose donc des mesures visant à prévenir l'augmentation de la production de déchets ménagers et assimilés et l'organisation de leur transport. Des objectifs quantitatifs de traitement (valorisation matière, valorisation énergétique, stockage) y sont fixés pour chaque catégorie de déchets. Il prévoit de stabiliser puis réduire le gisement total - et ce malgré l'augmentation de la population - de 50 kg par habitant en moyenne sur la période 2005-2019. Enfin, il comporte un volet d'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique.
Les élus départementaux ont approuvé ce plan tout en y apportant leur contribution. Surtout que les enjeux du Predma en Val-de-Marne se déclinent principalement autour des politiques de l'eau, de l'emploi et du transport. L'eau tout d'abord, car il n'existe pas de compétence publique pour les déchets d'activités des entreprises, alors que les conséquences de leur mauvaise gestion sont supportées en grande partie par les acteurs publics de l'eau et de l'assainissement. C'est un enjeu environnemental important. Aussi, les élus ont souhaité que le Predma intègre des données concernant les déchets issus de l'entretien des réseaux d'assainissement, des préconisations en matière d'amélioration de la collecte des huiles alimentaires et la résorption du passif des décharges brutes en petite couronne, car seule la grande couronne y est mentionnée. D'autre part, les élus ont voulu que les centres de transfert, proposés dans le Predma, deviennent de véritables centres de tri. Des centaines d'emplois locaux devront ainsi être créées pour éviter de transporter ces déchets à trier. Les conseillers généraux ont également jugé nécessaire d'évaluer l'ensemble des investissements requis, publics et privés, pour atteindre les objectifs préconisés à l'horizon 2019 et leurs impacts en matière d'emploi régional. Ainsi, l'ensemble des partenaires disposera des éléments nécessaires aux choix financiers à consentir sur la période du plan. Concernant le volet du transport des déchets, là aussi de nombreuses propositions : la création d'une autorité régionale compétente en la matière afin de mieux les organiser, les limiter et développer des modes de transports alternatifs ; l'utilisation de véhicules routiers moins polluants ou l'accompagnement du développement de déchèteries fluviales.
Enfin, s'inscrivant dans les préconisations du Grenelle de l'environnement - dont la diminution de 15 % d'ici 2012 de la quantité de déchets résiduels à incinérer ou à stocker -, les élus ont proposé qu'une fois adopté ce plan soit suivi d'un document prévisionnel sur les réductions prévues de quantité de déchets à incinérer par bassins versants et par installation à l'horizon 2019. ■

A. J.

Groupe communiste

Justice fiscale pour le Val-de-Marne

Le 21 mars dernier, répondant à l'appel de l'Association nationale des élus communistes et républicains, les conseillers généraux communistes du Val-de-Marne se sont rassemblés au Trocadéro à Paris pour s'opposer au projet de réforme territoriale qui menace les Départements de disparition et exiger le maintien de la taxe professionnelle pour les collectivités locales.

© J. Moulin

Daniel Davisse
Vice président du Conseil général
Maire de Choisy-le-Roi

Alors que le président Sarkozy s'est précipité d'offrir aux grandes entreprises et aux banques 360 milliards d'euros, il propose un plan de relance bien timide pour l'économie nationale : 26 milliards d'euros…
Pour le Val-de-Marne, cela représente 9,2 millions d'euros, moins de 3 % de notre budget d'investissement, autant dire une goutte d'eau qui ne permettra pas de financer nos projets.
Par ailleurs, Bercy planche sur la suppression de la taxe professionnelle, dont la facture serait supportée par les ménages, tandis que les collectivités perdraient la maîtrise de leur budget.
En s'attaquant à l'autonomie financière des collectivités locales, le gouvernement les met sous tutelle. En supprimant la taxe professionnelle, il répond à une vieille demande du Medef : déresponsabiliser les entreprises en transférant la part de financement des infrastructures publiques dont elle bénéficie sur la collectivité. En outre, en dépendant d'hypothétiques subventions gouvernementales, les pouvoirs locaux (majoritairement de gauche) se verraient contraints à participer à la réduction des services publics avec la Révision générale des politiques publiques (Rgpp), alors qu'ils y sont farouchement opposés. En Val-de-Marne, cette suppression pure et simple représenterait 200 millions d'euros de perte pour le Département.
À l'inverse, la diversité et l'ampleur actuelles de l'action du service public départemental, notre volonté de le promouvoir, notamment en maintenant un fort niveau d'investissement (supérieur à 300 millions d'euros depuis trois ans) nous conduisent tout naturellement à concevoir et donc à proposer dans le débat sur la décentralisation, des critères et des modes de financement des collectivités territoriales qui constituent une critique des propositions du rapport Balladur.
Dans un département comme le Val-de-Marne où cohabitent au plan économique de grandes et de petites entreprises dans un maillage très serré, et où vit un échantillonnage social très large de la population, nous pensons que la fiscalité locale doit être réformée en profondeur pour plus d'efficacité et plus de justice.
L'assiette de la taxe d'habitation et de la taxe foncière doit prendre en considération de façon plus juste la valeur locative des habitations, les revenus des ménages et l'utilisation réelle, spéculative ou non, des propriétés bâties.
Il est indispensable de conserver et d'améliorer le lien entre l'entreprise et le territoire. L'actualisation de cette exigence peut permettre de dépasser l'actuelle taxe professionnelle qui est une source de trop grandes inégalités entre les collectivités. Nous pensons qu'elle pourrait être transformée en taxe pour l'efficacité économique. Ce nouvel impôt, comme l'ensemble des taxes sur les activités, devrait intégrer dans son assiette à la fois la part des actifs financiers et le bilan réel des entreprises en matière d'emploi, de salaires, de formation et d'investissements productifs.
Notre Département, comme toutes les collectivités, a besoin d'une réelle justice fiscale pour permettre de mener des politiques solidaires et innovantes, répondant aux aspirations des individus pour leur émancipation. ■

www.groupecommunistecg94.fr

Groupe des élus socialistes et républicains

MRC

Europe et collectivités territoriales : pour un partenariat gagnant !

Alors que les citoyens demeurent critiques vis-à-vis des politiques menées par l'Union européenne, les collectivités territoriales peuvent et doivent vaincre la méfiance qui s'instaure en direction de l'Europe. Idée politique nécessaire, l'Europe doit se réorienter pour être enfin plus proche des citoyens et réaliser ce qui doit être sa vocation première : promouvoir la justice sociale sur un espace de paix.

© D.R.

Simonne ABRAHAM-THISSE
Conseillère générale déléguée
aux Projets et Financements européens
Canton de Villiers-sur-Marne et
du Plessis-Trévise

L'Europe. Une idée politique née après les souffrances et atrocités de la Seconde Guerre mondiale, pour faire enfin naître sur le sol européen un espace de paix entre les peuples. Fondée sur les principes des droits de l'Homme, **l'Union européenne prône la non discrimination et le respect de tous, la diversité culturelle, linguistique et spirituelle. Travailler ensemble pour la paix et pour une coopération internationale active, avec la volonté d'éradiquer la pauvreté et de développer la solidarité entre citoyens dans le monde**, tels doivent être les axes politiques de l'Europe du XXIe siècle.

Pour parvenir à ces réalisations, l'Europe ne doit pas oublier ses citoyens. La dernière enquête Eurobaromètre révèle que **les collectivités territoriales sont considérées par les Européens comme le niveau de gouvernance le plus digne de confiance au sein de l'Union européenne.** En outre, près de 60 % d'entre eux souhaitent que les gouvernements locaux participent davantage à l'élaboration des décisions prises par l'Union européenne. Toutefois, il convient de modifier les critères de l'actuelle politique de cohésion fondée essentiellement sur des indicateurs de compétitivité, et délaissant donc les territoires les plus fragiles.

Trois piliers nous semblent nécessaires :

- le premier prône un développement **durable et équilibré de l'ensemble des territoires,** facteurs de la puissance et de la richesse économique, sociale et humaine de l'Union européenne ;
- le second met l'accent sur l'importance de **sauvegarder des services publics locaux** de qualité, bien loin des vagues propositions de services d'intérêts généraux précédemment émises par la Commission européenne ;
- le troisième symbolise le défi majeur de l'Union européenne : **faire naître un sentiment de citoyenneté européenne** dans les populations du continent, partager plus qu'une monnaie, des valeurs et un idéal commun.

La crise qui touche l'ensemble de la planète ne doit pas nous amener à nous replier derrière nos frontières, cherchant dans l'espace national - où certains pourraient être tentés de promouvoir un nationalisme destructeur du "vivre-ensemble" - une solution aux maux d'aujourd'hui.
A contrario, nous devons accentuer nos efforts vis-à-vis des populations les plus en difficulté dans notre pays, mais plus largement, dans tous les pays qui souffrent actuellement. **Dans notre département, c'est ainsi plus de 50 % du budget qui est consacré aux mesures de solidarité envers les Val-de-Marnais.**

La majorité des collectivités territoriales donne l'exemple. À l'Union européenne de montrer qu'elle souhaite suivre la voie de la justice sociale. ■

Groupe Gauche citoyenne

Gauche citoyenne

Welcome

Sorti en mars, le film de Philippe Lioret, *Welcome*, décrit le quotidien des clandestins dont la situation s'est aggravée depuis la fermeture de Sangatte par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur.
Ce film agit comme un détonateur, interpellant le citoyen sur la question du "délit de solidarité" où comment celui qui aide un étranger en situation irrégulière devient hors-la-loi.
En cause le délit d'aide au séjour défini par l'article L.622-1 du Ceseda, Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile.

© A. Bachelier

Au départ - Ordonnance du 2 novembre 1945 - le délit d'aide d'entrée et de séjour d'un étranger en France avait l'objectif de lutter contre les réseaux organisés (passeurs…).
Cette disposition a été profondément modifiée et tend aujourd'hui avec l'article L.622-1 rebaptisé par les associations : "délit de solidarité" vers plus de contrôle, de répression.
Il punit de 5 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende "toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter, la circulation ou le séjour d'un étranger en France".
Ce délit ne vise plus seulement des trafiquants qui font commerce de la détresse des étrangers, mais les personnes ou associations, les "aidants", qui humainement leur viennent en aide.
Récemment, des bénévoles d'associations ont été inquiétés (Marseille, Calais) et placés en garde à vue pour des motifs divers : recharge de portables, offre de nourritures…

Mais il y a des quotas !
La lettre de mission de Nicolas Sarkozy et François Fillon à Éric Besson, ministre de l'Immigration (31 mars 09) vise "…un objectif de 27 000 éloignements, retours volontaires ou reconduites forcées, de migrants en situations irrégulières" pour 2009.

La loi des finances fixe un quota de 5 500 interpellations "d'aidants" en 2011.

C'est pourquoi 5 500 citoyens se sont symboliquement constitués prisonniers lors des manifestations du 8 avril.

Avec la gauche, le Val-de-Marne a toujours été terre de courage politique.

Face aux menaces d'expulsion, retenons les parrainages civils pour mettre sous protection des élus et de la population des enfants et leur famille, le soutien aux familles évacuées par les forces de l'ordre à Cachan, et les innombrables actions des élus de gauche et des associations (Resf…).

Attention :

- la gauche parlementaire a déposé deux propositions de loi pour abroger le "délit de solidarité". La commission des lois de l'Assemblée nationale a rejeté la proposition socialiste de "dépénaliser toute aide… lorsque la sauvegarde de la vie ou l'intégrité physique de l'étranger est en jeu…"
- l'aide aux étrangers en centre de rétention se fera à l'avenir avec six associations qui se répartissent huit zones géographiques. Consigne : "devoir de neutralité et de confidentialité".

Une façon de museler les uns comme les autres.

Sur terre, 2,5 % de la population est installée à l'étranger, pas plus.
Attachés à leur pays, leur famille, les hommes ont mille raisons de ne pas migrer. S'ils le font, c'est pour survivre.
Soyons honorés que certains choisissent la France.
Welcome ! ■

Daniel Breuiller
Vice-président du Conseil général
Maire d'Arcueil
www.danielbreuiller.fr

Christine Janodet
Conseillère générale
Maire d'Orly
christine.janodet@mairie-orly.fr

Joseph Rossignol
Président du groupe Gauche citoyenne
Conseiller général de Boissy-Saint-Léger
Maire de Limeil-Brévannes
www.josephrossignol.info

Groupe Majorité présidentielle

UMP

Agitation partisane ou politique responsable ?

Que ce soit au niveau national ou dans notre département, les élus de gauche en quête d'existence médiatique n'hésitent pas à utiliser des méthodes à la limite de l'honnêteté en matière de communication politique.

© D. R.

Jacques J.P. Martin
Président du groupe
Majorité présidentielle
Maire et conseiller général
de Nogent-sur-Marne

Notre département n'est pas épargné par cette pandémie et les Val-de-Marnais ont probablement vu fleurir, sur la façade des bâtiments publics départementaux ou sur celle des mairies tenues par la gauche, des calicots affublés de slogans sous le titre global *"services publics en danger"*.
Au-delà d'un message politique trompeur qu'elle fait passer, cette campagne de communication, qui attaque très explicitement la politique du gouvernement, n'est pas financée comme elle devrait l'être par les partis communiste et socialiste. Contre toute éthique républicaine, les élus de gauche du département, président du Conseil général en tête, la financent avec l'argent de vos impôts, l'argent du contribuable.
Pratique scandaleuse, nous condamnons fermement cette utilisation de l'argent public à des fins partisanes. Nous la condamnons politiquement et nous nous réservons la possibilité de faire respecter par la justice le droit des Val-de-Marnais en matière d'utilisation des fonds publics.
Dans un contexte tout à fait différent, le comportement de la présidente de la région Poitou-Charentes qui outrepasse ses pouvoirs en n'hésitant pas à "demander pardon" au nom de la France, montre également une dérive tout à fait nouvelle et dangereuse de l'opposition de gauche.
Les coups de force, les blocages d'entreprises, le soutien à ceux qui séquestrent leur patron, l'utilisation de fonds publics pour alimenter des campagnes partisanes remplacent malheureusement le débat, la contre-proposition, la sérénité, l'objectivité et la solidarité d'une opposition dont la France aurait pourtant besoin en cette période de crise.
Autre exemple val-de-marnais tout à fait révélateur de cette posture, le fait que le président communiste du Conseil général programme le 27 avril dernier une séance de débat sur la réforme des collectivités territoriales alors que le président de la République s'exprimait sur le projet de Grand Paris le 29. Nous avons demandé au président du Conseil général de décaler cette séance après l'intervention du président de la République pour avoir tous les éléments nécessaires au débat, ce qu'il a refusé, niant le rôle primordial du chef de l'État. Nous avons décliné l'invitation à ce débat pour que celui-ci ne se retrouve pas caduque deux jours plus tard.
Si ces pratiques politiques sont tout à fait scandaleuses, le fond des messages est tout autant condamnable. L'un des slogans largement diffusés est celui-ci : *"des milliards pour les banques, combien pour le Val-de-Marne ?"*. Monsieur Favier ne peut pourtant ignorer la réponse à la question qu'il pose puisque le préfet notamment y a répondu le 23 février dernier.
Explications :
L'aide de l'État aux banques est une garantie octroyée sans occasionner de dépense budgétaire supplémentaire. L'État apporte sa garantie à hauteur de 320 milliards d'euros sur des prêts aux banques d'une durée maximale de cinq ans, sous condition de bonne utilisation. Chaque euro prêté aux banques générera donc des intérêts pour les finances publiques. Cette activité est donc rentable. Il ne s'agit pas de faire un cadeau aux banques mais de leur permettre de fonctionner en alimentant leurs fonds propres.
Aider les banques, c'est une priorité pour sauver l'épargne des Français les plus modestes et pour éviter l'effondrement de nombreuses petites et moyennes entreprises. Elles permettent en effet l'investissement, la création et le développement des entreprises, y compris les plus petites, et donc la création d'emplois. Si le système bancaire défaillait, les Français en subiraient directement les conséquences. Remercions et félicitons le président de la République et le gouvernement qui ont su réagir rapidement pour limiter la crise financière dont les conséquences auraient été encore plus destructrices.
Par ailleurs, l'attaque est doublement démagogique puisque le plan de relance du gouvernement n'oublie justement pas notre département qui bénéficie de moyens tout à fait considérables pour créer de l'activité, des emplois et des conditions d'attractivité économique qui lui manquent :
11 millions d'euros sont débloqués dès cette année pour des opérations d'investissement exceptionnelles dont la réfection de la cité universitaire de Cachan, des travaux de rénovation de l'Inserm et du Cnrs à Villejuif ou encore des infrastructures routières comme la Rn 19. Tout cela en complément des chantiers déjà engagés.
22 millions d'euros supplémentaires pour la rénovation urbaine dans le Val-de-Marne.
27,6 millions d'euros en crédits de paiement pour le logement locatif social.
Le plan de relance comprend également de nombreuses mesures qui ne sont pas géographiquement localisées mais qui vont profiter à l'ensemble des habitants pour leurs crédits, pour leur emploi, leur logement…
Cet argent public sera certainement beaucoup plus profitable aux Français, aux Val-de-Marnais et aux besoins de relance et de solidarité que celui dépensé par le Conseil général ou les municipalités de gauche pour des campagnes d'affichage partisanes, trompeuses et destinées à toucher le moral de chacun à un moment qui devrait être celui des solidarités. ■

www.cg94majoritepresidentielle.com

© Christian Mathieu

© J. Moulin

© S. Sighicelli

© Zazen

Extension, festival bien dans son temps

Créé à Paris, ancré depuis trois ans en Val-de-Marne, le festival Extension autorise à mélanger les plaisirs, et invite à la découverte des paysages sonores d'aujourd'hui.

Un mercredi d'avril à Alfortville, au fond d'une cour, en haut d'un escalier : pause café avec David Jisse. Encore tout à la répétition qu'il vient de quitter, le directeur de La Muse en circuit parle du *Projet Théramène* qu'il donnera à la Maison de la Poésie dans le cadre du festival Extension. Théramène, précepteur du jeune Hippolyte, est dans *Phèdre* le grand témoin de l'histoire. Mais sur le plateau du metteur en scène Jean Boillot, sa parole est incertaine, trouée, comme égarée dans une transmission devenue impossible. Le spectacle est en création, le problème du moment pour le compositeur Jisse : comment recréer avec ses machines sonores l'espace mental manquant, comment rebâtir "le palais de la mémoire". Le *Projet Théramène* est un des spectacles très attendus de cette neuvième édition. Hasard de la programmation ou tendance forte chez les compositeurs, beaucoup de propositions cette année renvoient à des textes importants : Racine, Joyce, Rilke, Tournier, Homère, Hugo, Yates, Foucault... font partie de la distribution.

David Jisse, qui cultive le mélange des arts, aimerait que "l'auditeur puisse entendre le théâtre comme un concert et vice-versa". Ça tient sûrement à son propre parcours d'auteur, interprète, compositeur pour le théâtre, le cinéma et la radio. Une pluridisciplinarité largement partagée par les partenaires d'Extension. On y retrouvera, fidèles parmi les fidèles, les ensembles Ars Nova, Itinéraire, Aleph, 2e2m, Diagonal, Multilatérale, la Spirale, Inouïe, et les jeunes compositeurs accueillis en résidence. Tous ici ont le même désir : faire entendre autrement la musique, révéler les paysages sonores d'aujourd'hui. Démonstration sur le terrain, à Cachan où deux créations autour de la Bièvre seront présentées : *Au fil de l'eau*, fruit d'ateliers menés dans les conservatoires de la communauté d'agglomération ; et *Les Eaux en partage,* un concert audiovisuel imaginé par une fine équipe de piégeurs de sons et d'images, l'électroacousticien Thierry Balasse, le flûtiste de jazz Michel Edelin, le percussionniste Eric Groleau, le compositeur Wilfried Wendling et David Jisse au récit. Ce spectacle qui fait appel à l'histoire, au paysage, et au témoignage des habitants, pose bien selon Jisse, la question de la création contemporaine et du territoire. On y entend Hugo du temps qu'il courtisait sa belle du côté de Gentilly, on voit aussi passer les photos des élèves du Val de Bièvre exposées en ce moment à la maison Doisneau.

Le festival, qui s'est ouvert fin avril avec le compositeur grec Alexandros Markeas, se poursuit jusqu'au 30 mai. Dix neufs spectacles sont à l'affiche, dont pas moins de onze créations. Les formes en sont très diverses, du théâtre musical à la performance, en passant par le ciné-concert, le concert classique, le multimédia, l'installation, la danse, ou le cirque. Avec les *Eaux en partage*, trois autres créations sont à ne surtout pas manquer. À Alfortville, le saxophoniste de jazz Gilles Wolff et la trapéziste Laetitia B. Rancelli proposent un étonnant dialogue aérien entre danse et musique (*L'âme son*). À Vitry, la compositrice Marie-Hélène Bernard retrouve le peintre et performer chinois Ma Desheng, pour une confrontation vocale et musicale entre un trio contemporain et un trio de Shanghai (*Une seconde est un monde*). À Villejuif, le jeune compositeur Samuel Sighicelli plonge dans l'univers du roman de Michel Tournier (*Vendredi ou les limbes du Pacifique*), avec dans le rôle titre le formidable pianiste Wilhem Latchoumia (*L'Île solaire*). Après un détour par Paris et Châtenay-Malabry, la clôture du festival se fera à Créteil avec *Le cri de l'oie :* superbe voyage au cœur de l'univers du poète Christophe Tarkos, mis en musique par Benjamin de la Fuente et en scène par Thierry Poquet. ■

Francine Déverines

© A. Péquin

LÉGENDES

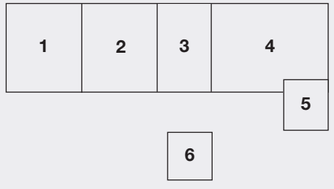

1 *Le cri de l'oie.* Voyage dans l'univers paradoxal, tendu, fragmentaire du poète Christophe Tarkos porté par la danse de Rosalind Crisp et la musique de Benjamin de la Fuente.

2 *Spectralissimo.* Une plongée au cœur de la matière sonore en compagnie des compositeurs Jean-Luc Hervé, Enno Poppe, Sebastian Rivas et de l'ensemble 2e2m.

3 *L'île solaire.* Robinson sur son île, environné d'images, de lumières et de sons, le pianiste Wilhem Latchoumia affronte seul les éléments jusqu'à se fondre en eux.

4 *L'âme son.* Une jeune trapéziste munie de capteurs, un saxophoniste en quête du ciel. Empruntant à la fable d'Aristophane, chaque moitié cherche toujours dans l'autre sa moitié...

5 Un quatuor pour des enfants avec parents, sept petites pièces électroacoustiques, une autre pour un seul piano et 9 joueurs... le compositeur Sébastien Béranger s'est amusé à répondre à la demande des conservatoires.

6 *Une Odyssée.* L'épopée poétique, musicale et méditerranéenne du grec Alexandros Markeas à travers le regard des femmes restées à terre.

Pour en savoir plus

"Extension", festival soutenu par le Conseil général.

- **Jusqu'au 30 mai** à Alfortville, Cachan, Créteil, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Vitry, Paris et Châtenay-Malabry.
- **Et aussi :** le 7 mai, "AOC ou pas ?" un débat sur les fondamentaux de la musique contemporaine.
- **Tout le programme au** 01 43 78 80 80 ; sur www.alamuse.com et www.cg94.fr

© Muse en circuit

Autour du festival / L'enjeu du public

La Muse en actions

Pendant et en amont du festival, La Muse en circuit propose des actions favorisant le contact direct avec la musique. "Cet accompagnement du public est vraiment la marque de la maison", explique le compositeur Sébastien Béranger qui, au terme d'une résidence de 18 mois sur les trois conservatoires de l'agglomération de la Plaine Centrale, donne au festival un très original concert pédagogique. "Les pratiques amateurs nous intéressent en tant qu'elle participent à la formation d'une écoute. Cette année, le festival affiche 19 spectacles et quasiment autant d'actions culturelles. La plupart sont faites sur le Val-de-Marne où il y a une forte culture associative. Ces actions tiennent compte des lieux qui nous accueillent et des démarches des artistes".

Citons l'atelier de chant du compositeur Markeas à Alfortville, le travail sur la relation musique/image avec trois CM2 dans le cadre du ciné-concert au Kremlin-Bicêtre, la master-classe de Monica Jordan autour des techniques contemporaines et chinoises à Vitry, la découverte des métiers du spectacle au collège Simone-de-Beauvoir à Créteil, ou encore la création du spectacle *Au fil de l'eau* par les conservatoires du Val-de-Bièvre. ■

Festival

La guinguette au bord de l'eau

Les gambettes seront à la fête et les canotiers à l'honneur. Les 15, 16 et 17 mai, Culture Guinguette et les Amis de Francis Lemarque unissent leur passion et lancent un événement dans le département.

© Dakota

Nées au XVIIIe siècle, immortalisées par *La Belle Équipe* de Julien Duvivier (1936), les photos de Robert Doisneau, Willy Ronis ou Patrick Bard, les guinguettes méritaient bien un festival. Le premier qui leur est dédié est lancé dans trois lieux de charme par deux associations dynamiques et passionnées : Culture Guinguette et les Amis de Francis Lemarque, dont *La Guinguette au bord de l'eau* est dans toutes les mémoires.

Attention, programme exceptionnel et grosses pointures. Le vendredi (Chez Fifi), Seb Lagoutte et les Music-Hall People, rythme résolument jazz, style plutôt réaliste et burlesque… Du grand art qui ne le cède en rien à l'accordéoniste Jean Corti, lequel fut l'accompagnateur de Jacques Brel (guinguette du Martin-Pêcheur). Deuxième jour dédié à ce qu'on pourrait appeler la guinguette d'aujourd'hui : slam, beat-box, balafon, et Les Filles de la femme poisson en prime, trois chanteuses de rue au talent détonant. Et comme c'est samedi, bal en soirée avec Roger Lemaire et Robert Vendomme, deux loustics auxquels il est inutile de résister (Chez Fifi), et bal encore avec la Balluche de la Saugrenue (Martin-Pêcheur), musette, paso, rumba et détournement garanti des formes orchestrales. On danse encore le dimanche après-midi au son du piano à bretelle avec le trio Delphine Lemoine (Martin-Pêcheur) et Tony Vicenzo (guinguette de l'Écluse), avant de finir avec le duo Marcel Azzola-Lina Bossati (Martin-Pêcheur). Ainsi va la Marne, inspiratrice de talents… "Tant qu'il y aura des chansons, des accordéons qui tournent en rond, rond, tant qu'il y aura de beaux dimanches, des lilas en branche, ce sera toujours la fête, la fête aux gambettes…" ■ Éva Lacoste

Pour en savoir plus

- **À Champigny-sur-Marne,** la guinguette du Martin-Pêcheur (01 49 83 03 02)
- **À Neuilly-sur-Marne,** Chez Fifi (01 43 08 20 31) et la guinguette de l'Écluse (01 43 48 89 64).
- **www.culture-guinguette.com**
- **www.lesamisdefrancislemarque.fr**

10e Bip Val du 11 au 16 mai

Mai poétique

© dSotto-Fondo

Une semaine de poésie avec une vingtaine de lectures dans quinze villes et pratiquement tous les jours un événement… Jean-Pierre Balpe qui dirige la Bip Val (Biennale des poètes en Val-de-Marne) en fait depuis quatre ans sensiblement bouger les lignes. Aux côtés des poètes français et étrangers traditionnellement invités, cette 10e édition propose des nouveautés qui devraient vous plaire. Outre un hommage au futurisme pour les cent ans de son manifeste et une grande nuit de la poésie avec une cinquantaine de performers, la biennale organise cette année son 1er concours international de média-poésie (notre photo). Cette initiative, pour laquelle plus d'une centaine de participations a été enregistrée, brosse un beau panorama des écritures qui, aujourd'hui dans le monde entier, utilisent les nouvelles technologies : vidéo, ordinateur, sampler, jeu électronique… Cette tendance ne disqualifie en rien le livre. Les collégiens le prouveront en décernant un prix à un recueil choisi parmi cinq publications récentes. Au terme d'une année de lectures, d'analyses et de travail avec des poètes-critiques dans onze classes de 4e et 3e, à cette heure, le suspens est total. ■ F. D.

- **13 mai,** prix des collégiens à Vitry
- **15 mai,** prix poésie-média à Alfortville
- **Et aussi :** le 12 hommage au futurisme, le 16 nuit de la poésie. Tél. : 01 49 59 88 00 et www.biennaledespoetes.fr

© D.R.

Théâtre amateur

23e rencontre plurielle

L'association Théâtre au pluriel propose 15 spectacles de troupes du département. Soutenu par les Villes de Valenton, de Villeneuve-Saint-Georges et par le Conseil général, l'événement offre une variété de thèmes et de styles. Des œuvres classiques de Labiche, Aristophane, Tchekov, Lewis Caroll ou Tenessee William et des créations originales signées par des auteurs val-de-marnais : *Les Machin Chose* de Michel Barsby (compagnie Trac de Créteil), *La Femme perplexe* de Gérard Levoyer (compagnie Iris Oratoriodu du Perreux), *Place des victoires* de Gilbert Boukellal (compagnie La Troupe de Trévise du Plessis-Trévise)… Théâtre dit amateur mais inventif et de grande qualité, servi par l'atelier jeunes de Valenton dans des extraits d'*Antigone* de Jean Anouilh. *L'œuvre commune*, donnée par l'ensemble des troupes clôturera la manifestation en beauté (10 mai à Valenton). ■ E. L.

- **Du 1er au 10 mai.** Au Sud-Est Théâtre (21, avenue Carnot à Villeneuve-Saint-Georges), 01 43 89 54 39. Centre sociocultureL La Lutèce (1, rue Charles-Gounod à Valenton), 01 43 86 37 58. Tarif unique : 5 euros.

AGENDA

THÉÂTRE/ DANSE

C'est tout moi, de Virginie Hocq
Une grande fille toute simple qui pratique l'art des métamorphoses avec un naturel désopilant.
- **Le 12 mai au centre Olivier-Messiaen à Champigny. Tél. : 01 45 16 91 07.**

Venise sous la neige
Une comédie de Gilles Dyrek autour d'un énorme malentendu. Entre déchirures amoureuses et demandes en mariage, la soirée vole en éclats.
- **Le 15 mai au Sud-est Théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : 01 43 89 54 39.**

Je suis en colère mais ça me fait rire
Un cabaret poétique et politique avec des textes d'Eugène Durif, Jean-Yves Picq et Jean-Pierre Siméon et toute la troupe de Jean-Louis Hourdin.
- **Le 14 mai au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. Tél. : 01 49 58 17 00.**
- **Le 15 mai au centre culturel à Chevilly. Tél. : 01 41 80 69 69.**

Love letters
Deux amis d'enfance : Alexa, Thomas, une relation exceptionnelle à travers une correspondance qui durera toute leur vie. Par le théâtre du Brasier.
- **Du 15 au 17 mai à l'espace Gérard-Philipe à Fontenay. Tél. : 01 49 74 76 61.**

Les yeux rouges
Comment sortons-nous d'un licenciement, d'une grève ? Trois ouvrières de l'usine Lip à Besançon racontent leur lutte pour sauver leur usine, il y a 35 ans. Une résistance, exemplaire de solidarité et d'inventivité, qui a profondément modifié ces femmes. Texte de Dominique Féret à partir d'interviews, mis en scène par Julien Bouffier. À voir aussi : *Les Lip, l'imagination au pouvoir,* documentaire de Christian Rouaud.
- **Les 16 et 17 mai au théâtre Jean-Vilar à Vitry. Tél. : 01 55 53 10 60.**

Bien des choses
Les Rouchon écrivent aux Brochon qui leur répondent. Deux clowns poètes, touchés par la grâce d'une humanité décalée, François Morel et Olivier Saladin.
- **Le 16 mai au théâtre Paul-Éluard à Choisy. Tél. : 01 48 90 89 79.**

La vraie fiancée
Un ange vient au secours des enfants qui travaillent, un jardinier conduit la chorale des oiseaux, une petite fille se perd dans le jardin des "pourquoi"… Olivier Py adapte avec un sens du rythme et de la fête un conte des frères Grimm. Tout public.
- **Le 19 mai à la Scène Watteau à Nogent. Tél. : 01 48 72 94 94.**

Enfin tranquille
Deux maisons, deux jardins, deux vieilles dames tentent de remplir le temps l'une avec l'autre. Par la compagnie Mine de Rien.
- **Le 22 mai au théâtre de l'Abbaye à Saint-Maur. Tél. : 01 55 12 11 80.**

Mesure pour mesure
Une œuvre passionnante sur le pouvoir, la justice, le puritanisme, transposée à notre époque par le metteur en scène Adel Hakim, qui joue avec brio du génie shakespearien.
- **Jusqu'au 30 mai au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. Tél. : 01 46 70 21 55.**

Un monde fou
Sam, un acteur au chômage, arrondit ses fins de mois comme standardiste dans un grand restaurant. Une performance d'Éric Métayer, Molière 2008 du meilleur spectacle.
- **Le 5 juin au théâtre de Cachan. Tél. : 01 45 47 72 41.**

MUSIQUE/ CHANSON

Les cabarets de la Gare
Des petites soirées légères entre amis avec restauration et spectacle-concert : Sweet system (jazz-swing, le 7 mai), Fatogoma Keita et l'Hysmania (roots mandingue et reggae, le 15 mai), Les suivants (cabaret Brel, le 21 mai), Gaëlle Cotte (chanson métisse, le 28 mai)
- **Tous les jeudis de mai à la Gare au théâtre à Vitry. Tél. : 01 46 82 62 86.**

La Rive gauche en chantant
Fanon, Gribouille, Gougaud, Ricet Barrie, Lafforgue, Dimey… le parcours en chanson engagée d'Emmanuel Depoix et Yves Pignot.
- **Le 12 mai à l'espace Malraux au Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 49 60 62 16.**

Marie Dubas du haut en bas
Mon légionnaire, Le doux caboulot, Le tango Stupéfiant…
Bonne pioche d'Edwige Bourdy dans le répertoire de Marie Dubas, l'enfant terrible du music-hall.
14 mai à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel à Vincennes. Tél. : 01 53 66 16 70.

Jazz à Fontenay
Le 14 mai : L'European-TV-Brass-Trio, Matthias Schriefl, Daniel Casimir, François Thuillier.
Le 29 mai : Triphase, "Les jeunes allumées du jazz", Leonardo Montana, Joan Eche-Puig, Anne Pacéo.
- **Le programme du mois sur www.musiquesaucomptoir.org. Tél. : 01 48 75 76 52.**

Ohé Léo !
Emmanuel Depoix et Annick Cisaruk chantent Ferré.
- **Le 15 mai et les 5 et 6 juin au forum Léo-Ferré à Ivry. Tél. : 01 45 10 38 38.**

Red Route Quintet
Beau climat autour d'un des plus grands contrebassistes français, Henri Texier qui réunit quelques amis, Sébastien Texier à l'alto, Manu Codjia à la guitare, Christophe Marguet à la batterie et Carlo Nardozza à la trompette.
- **Le 13 mai à la Scène Watteau à Nogent. Tél. : 01 48 72 94 94.**

Stefano di Battista
Le jazz nerveux d'un quartet festif.
- **Le 16 mai au théâtre Debussy à Maisons-Alfort. Tél : 01 41 79 17 20.**

Barbara Carlotti
Touche pop french, délicate et sensuelle de son 2e album, *L'idéal* (coup de cœur de l'académie Charles-Cros).
- **Le 19 mai au théâtre de Cachan. Tél. : 01 45 47 72 41.**

L'orchestre national d'Ile-de-France
La 9e symphonie de Beethoven.
- **Le 24 mai à la maison des arts à Créteil. Tél. : 01 45 13 19 19.**

Tchaikovski / Rachmaninov.
- **Le 5 juin au théâtre Jean-Vilar à Vitry. Tél. : 01 55 53 10 60.**

Piano
L'enlèvement au sérail et *Concerti pour piano* de Mozart, *Fantaisie ottomane* de Stéphane Blet par l'orchestre Léon Barzin.
- **Le 26 mai à la Grange-Dîmière à Fresnes. Tél. : 01 49 84 56 91.**

Barbara Hendrix
Hendricks chante Billie Holiday, accompagnée du fulgurant quartet de Magnus Lindgren.
- **Le 29 mai au théâtre Jean-Vilar à Vitry. Tél. : 01 55 53 10 60.**

JEUNE PUBLIC

L'ogrelet
Un petit bonhomme de six ans, s'étant découvert un appétit de chair fraîche, s'enfuit de la maison… pour ne pas devenir comme papa. Compagnie L'Artifice.
- **Les 12 et 13 mai à la salle Jacques-Brel à Fontenay. Tél. : 01 48 75 44 88.**

Mon Pinocchio
La très belle leçon de vie de Jean-Pierre Lescot revisitant la célèbre fable de Collodi.
- **Le 13 mai au théâtre de Cachan. Tél. : 01 45 47 72 41.**

Mademoiselle j'affabule et les chasseurs de rêve
Les 1 000 histoires d'une voyageuse de train de banlieue. Compagnie 3 mètres 33.
- **Le 13 mai au théâtre Debussy à Maisons-Alfort. Tél : 01 41 79 17 20.**

Vive l'Art Rue !
Festif et culturel

© D.R.

Conçu comme un moment festif et d'échange au cœur des quartiers, ce 11e festival "Vive l'Art Rue" est coordonné par l'Union départementale des maisons des jeunes et de la culture et des maisons pour tous. Dans les neuf villes, le plaisir au coin de la rue, sur les places ou à l'arrêt d'un bus. Au programme, la famille Goldini et ses portées acrobatiques humoristiques, les marionnettes de la compagnie Puppets, le *Gag Man* de la compagnie Elastic, entre cirque et music-hall, du jonglage, du théâtre d'objets, des déambulations burlesques... Les trapes professionnelles et amateurs investissent l'espace urbain, exaltent la diversité et le partage d'une émotion. ■ E. L.

◢ **Du 13 au 23 mai à Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil, L'Haÿ-les-Roses, Limeil-Brévannes, Nogent-sur-Marne, Orly, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges. Programme : www.vivelartrue.fr**

Maison du roman populaire
Aventure, frisson, mystère

Un grand portail, une cour pavée, quelques arbres fruitiers... une atmosphère un peu particulière au parfum d'autrefois, comme pour mieux stimuler notre imaginaire. C'est ici, dans une ancienne ferme acquise par la Ville de L'Haÿ-les-Roses, que s'ouvrait en janvier 2008 la Maison du roman populaire. Dans la longue salle aux murs clairs, quelque 7 000 ouvrages provenant de dons, à emprunter ou à consulter sur place.
Des classiques, Verne, Malot, Hugo, Dumas, Bernède le créateur de *Judex* et *Belphégor*, des ouvrages rares, parfois réédités... Mais quelle émotion de tenir en main une publication originale dont les illustrations nous plongent à mille lieues sous les mers ou nous propulsent vers d'étranges galaxies. Des centaines de titres, d'Émile Gaboriau, considéré comme le père du roman policier, à Jean-Bernard Pouy, romans de cape et d'épée, d'aventure, série des *Je sais tout,* un véritable trésor...
"C'est cette littérature qui a développé le goût de la lecture", commente Annie Besnier, déléguée au patrimoine culturel, à l'origine de l'ouverture de la

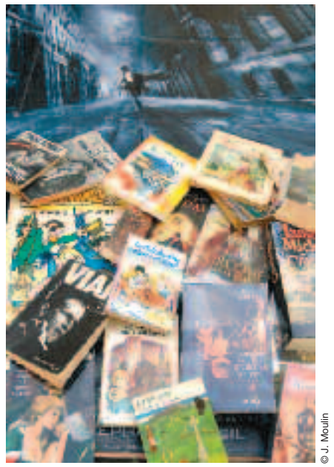
© J. Moulin

Maison du roman populaire avec son époux, le romancier Michel Besnier. ■ E. L.

◢ **Maison du roman populaire : 17, rue des Tournelles à L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 41 98 36 93. www.ville-lhay94.fr**

◢ **Journée portes ouvertes : dimanche 24 mai de 10 h à 18 h. Compagnie Les Souffleurs de vers. Troc-livres, jeux d'écriture, activités pour enfants.**

Jazz for Ville
Toujours éblouissant

© D.R.

En 1996, une poignée de passionnés se lançait dans l'aventure "Jazz for Ville". Treize ans après, la scène musicale est toujours aussi enthousiasmante et éclectique. Des formations prestigieuses comme le Brussels Jazz Orchestra, porté par les mélodies envoûtantes et les acrobaties vocales vertigineuses de David Linx, ou les accents de la grande Demi Evans, mélange inattendu de soul sudiste et de folk-pop avec une touche de country, de gospel et de blues... Surtout ne ratez pas Jean-Jacques Milteau, un as de l'harmonica, à la technique époustouflante et à l'inventivité sans borne. À moins que vous n'optiez pour Dave Holland et son quintet, ancien compagnon de route de Miles Davis, ou le quartet de Florin Niculescu qui passe pour le violoniste le plus doué de sa génération. ■ E. L.

◢ **Du 12 au 16 mai à Alfortville, pôle culturel, parvis des Arts. Tél. : 01 58 73 29 18, www.pole-culturel.fr**

MAC/VAL
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DU VAL-DE-MARNE

© sarkis-Philippe Chancel

Sarkis dans son atelier à Villejuif.

Une nouvelle estampe pour la Roseraie
L'origine au bout des doigts

Son atelier aménagé dans un hangar sous une dalle à Villejuif ressemble à une caverne, un lieu tout à la fois de rêverie, de réflexion et de travail. Des formes sont en attente dans la pénombre, d'autres violemment éclairées prêtes à dialoguer avec le travail en cours. L'artiste Sarkis entrepose là ce qu'il appelle son butin de guerre. Son trésor ? Des trouvailles d'ici et d'ailleurs, des objets de toutes les cultures, une sorte de mémoire rescapée de l'humanité. Emblématique de cette démarche, le *Bateau Kriegsschatz*, immense cargo à la ligne de flottaison imaginaire, protégeant dans ses flancs un tout petit chalutier, ouvre l'exposition *Je reviendrai* que l'on peut voir actuellement au Mac/Val.
Arménien d'Istanbul arrivé en France en 1964, Sarkis aime revenir à ce qui nous fait humain, le souffle, la lumière, le geste, la main. "Ce qui m'intéresse, dit-il, c'est de toucher le début des choses. Comme un enfant qui commence à marcher."
C'est à cet artiste de l'origine et de l'empreinte que le Conseil général a demandé cette année de célébrer à sa manière l'ouverture de la Roseraie. Sarkis n'a retenu qu'une chose, mais elle est magnifique : le moment même de création de la Roseraie, ce dessin commandé par Jules Gravereau en 1899 au paysagiste Édouard André. Sarkis a repris le projet, mis son empreinte d'artiste contemporain, doigt après doigt, sur le tracé imaginé il y a plus cent ans. La dimension de l'œuvre (156 cm par 114), l'utilisation d'une encre fluo, le jeu sur la densité et la fluidité de la matière, le basculement du plan sur son axe accentue la sensation de vibration. C'est presque une œuvre cinétique, une image fantôme, un ovni traversant l'espace et le temps. ■ F. D.

◢ L'affiche tirée de l'estampe est disponible lors du week-end portes ouvertes à la Roseraie (voir page 4). Renseignements : www.macval.fr
Tél. : 01 43 91 64 20.

Rose du Bengale, **détail de l'œuvre pour la Roseraie.**

AGENDA

À mi-chemin
La compagnie Agitez le Bestiaire pousse la porte du jardin et nous attire sur les chemins qui font grandir. À partir de 4 ans.
◢ **Les 14 et 15 mai au centre Gérard-Philipe à Champigny. Tél. : 01 48 80 96 28.**

La boîte à souvenirs
Musique, vidéos, textes, sensations, odeurs… réveillez l'enfant en vous. Compagnie Once upon a time.
◢ **Le 19 mai au cinéma Le Casino à Villiers. Tél. : 01 49 30 29 90.**

Roger Cactus
La face tendre et espiègle de Roger le rocker. Un spectacle tonique à partir de 5 ans.
◢ **Le 22 mai à l'espace Paul-Valéry au Plessis-Trévise. Tél. : 01 49 62 25 25.**

Poussières d'eau
Avant de naître, j'étais où ? Et quand on meurt, on va où ? Au creux des sources, au bord des rivières, dans la profondeur des étangs, l'eau répond à ces questions sans âge.
Mise en scène Ève Ledig.
◢ **Du 26 au 30 mai à la Maison des arts à Créteil. Tél. : 01 45 13 19 19.**

BONNE IDÉE

C'est quoi ce cirque !
Une première édition d'un festival où l'audace, l'imagination, la poésie, la jeunesse riment avec cirque. Le metteur en scène Christian Benedetti invite dans son théâtre ses élèves de l'école nationale du cirque. Avec cette année : Porte 27, Les ombres colorées, 1er écran.
◢ **Jusqu'au 9 mai au Théâtre-Studio à Alfortville. Tél. : 01 43 76 86 56.**

Land art sur l'Arc boisé
Le land art, c'est l'art de créer avec l'environnement naturel. Et aussi une de façon originale de découvrir la forêt. Ca vous tente ? Alors venez-vous initier un après midi avec l'agence des espaces verts.
◢ **Le 16 mai, rendez-vous à 14 h devant la mairie de Boissy-Saint-Léger. Renseignements : 06 24 65 32 08 ou 01 64 66 21 37.**

Metiss'Art
Le festival des arts éphémères s'installe au parc du Plateau avec des œuvres collectives d'enfants, d'adultes, d'artistes confirmés ou amateurs, sur le thème du dialogue entre les cultures. Entrée libre
◢ **Du 15 au 17 mai au parc départemental du Plateau à Champigny.**

Le système solaire
Une exposition de l'espace des sciences, en partenariat avec le club Cassini d'astronomie villeneuvois, dans le cadre de l'année internationale de l'astronomie.
◢ **Jusqu'au 16 mai à l'espace André-Bouquet à Villeneuve-Saint-Georges. Tél. : 01 43 89 54 39.**

EXPOSITION

Jardins d'artiste
Sur le thème *L'art entre les murs,* exposition d'œuvres (peinture, sculpture, gravure mosaïque) au fort de Sucy. Entrée libre.
◢ **Du 23 mai au 5 juin, chez les commerçants de Sucy-en-Brie.**
◢ **Les 6 et 7 juin au fort de Sucy.**

Mark Lewis
Travellings, zooms, plans fixes, prises de vue, positions improbables, plongée dans la géométrie urbaine ou dans la foule… l'artiste canadien donne à voir la ville et la société.
◢ **Jusqu'au 17 mai à la maison d'art Bernard-Anthonioz à Nogent. Tél. : 01 48 71 90 07.**

Images de l'Andalousie
Les villes et terres andalouses dans l'œil du photographe colombien Léon Garcia, avec performances poétiques (le 12 mai).
◢ **Jusqu'au 17 mai, bibliothèque de Villeneuve-Le-Roi. Tél. : 01 49 61 92 40.**

La Société nationale des beaux-arts
Salon historique fondé en 1861, la Société nationale des beaux-arts expose cette année en Val-de-Marne avec pour invité d'honneur l'aquarelliste l'Haÿssien Jean Dotaro.
◢ **Du 13 au 27 mai au moulin de la Bièvre à L'Haÿ-les-Roses. Tél. : 01 46 15 33 33.**

Dessin
Le travail sur le narratif et l'imaginaire du trait des Néerlandais Paul Van der Eerden et Ronald Cornelissen.
◢ **Jusqu'au 23 mai à la maison d'art contemporain Chaillioux à Fresnes. Tél. : 01 46 68 58 31.**

Figuratif
Entre Bacon et Balthus, l'univers ambigu et trouble du Hollandais Pat Andrea.
◢ **Jusqu'au 29 mai à la galerie Julio-Gonzalez à Arcueil. Tél. : 01 46 15 09 75.**

Peinture
Cohabitation des sujets et des objets, effets de brouillages : les dernières toiles de Sophie Hieronimy. Entrée libre.
◢ **Jusqu'au 29 mai au centre Aponia à Villiers. Tél. : 01 49 30 57 29.**

CA SE PASSE AU MAC/VAL

Les expos
Nocturnes. Alain Bublex revisite l'exposition *Je reviendrai. Léger vent de travers.* Voyage dans la peinture de Noël Dolla.

Le 16 mai, la nuit des musées
Gratuit et plein de surprises de 19 h à 23 h : avec Zapping Unit, un dispositif interactif et vidéo, les chants d'oiseaux de Margarita Gluzberg, la conférence chantée de la très dandy Barbara Carlotti et une rencontre musique (pot-au-feu) dégustation vers 22 h.

Les 15 et 16 mai, le colloque
Exposer et protéger les œuvres, le paradoxe de tout musée. Le Mac/Val propose deux jours d'échanges avec des critiques, des historiens de l'art, des juristes, des restaurateurs, des artistes et des philosophes, autour des notions d'appropriation, de vandalisme et de restauration.

Plus d'infos sur www.cg94.fr

© D. Adam

Jeux du Val-de-Marne

Le handicap ne doit pas être un obstacle

Du 5 au 21 juin, les Val-de-Marnais sont invités à célébrer le sport et les valeurs qui lui sont associées. Une 43e édition des Jeux du Val-de-Marne qui aura pour fil rouge “le sport et les handicaps”.

Grande fête populaire dans le département, les jeux sportifs du Val-de-Marne ont pour objectif prioritaire d’encourager et de favoriser l’accès de tous, à toutes les formes de pratique sportive. Cette année, le Conseil général et les organisateurs ont décidé de mettre l’accent sur “le sport et les handicaps” avec, notamment, les journées “Handi : cap sur le sport” des 15 et 16 juin. Deux jours afin de permettre la rencontre entre personnes valides et non valides et de leur faire pratiquer un sport en même temps. Une bonne occasion de “montrer aux valides ce que peuvent faire des personnes en situation de handicap et de prouver que tout un tas de choses sont accessibles aux personnes non valides.”

Cette nouvelle édition des Jeux s’ouvrira le 5 juin à la piscine du Kremlin-Bicêtre. Jusqu’au 21 juin, tous les habitants du département pourront participer à près de 300 activités qui, comme chaque année, seront proposées par les villes participantes et le comité d’organisation*. Des activités qui s’adresseront aussi bien aux scolaires qu’aux familles. Ainsi, du 8 au 13 juin auront lieu les “Olympiades des collèges”, organisées par l’Union nationale du sport scolaire (Unss) au parc interdépartemental des sports à Choisy-le-Roi. Ce même parc accueillera, le 10 juin, “Fête du sport les filles !”, événement organisé par la direction départementale de la jeunesse et des sports et les “Tournois des collégiens” (Unss) ainsi que les “ScolaJeux Patinthlon” de l’Union sportive de l’enseignement du premier degré (Usep) (8, 9, 11 et 12 juin). Le traditionnel “Challenge olympique des familles” aura lieu quant à lui le 14 juin au parc interdépartemental du Tremblay à Champigny-sur-Marne et la journée “Sensations sports” clôturera cette édition le 21 juin. ■

Arnaud Balvay

** Présidé par Daniel Guérin, conseiller général délégué aux Sports, il réunit le service départemental des Sports, le Comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, l’Inspection académique, l’Union nationale du sport scolaire et l’Union sportive de l’enseignement du premier degré.*

Pour en savoir plus

www.cg94.fr

© J. Moulin

Football

Sambou Sissoko “Insupportable racisme”

Gardien de but de l’équipe de l’A. S. Choisy Football, Sambou Sissoko (21 ans), a été victime lors d’un match de football à Thouars d’injures racistes. Il a décidé de porter plainte.

Que s’est-il passé ce samedi-là ?
Sambou Sissoko : L’équipe de Choisy-le-Roi, qui évolue en championnat de France amateur CFA 2 (groupe G), était en déplacement à Thouars (79). Je suis le gardien de but de cette équipe. Lors de la deuxième mi-temps, je me suis retrouvé à proximité de la buvette où se trouvaient des personnes qui ont commencé à m’insulter. Au début, je n’ai pas trop fait attention, étant concentré sur le match. Mais quand ça commence à toucher à la couleur de peau, là ça devient plus dur à supporter.

Quelle a été votre réaction ?
S. S. : Je me suis retourné plusieurs fois pour leur demander d’arrêter. Ils n’ont pas voulu entendre. J’ai commencé à me défendre par la voix, ils continuaient toujours. Après avoir encaissé un but, j’ai décidé d’aller voir l’arbitre, un joueur de mon équipe également, mais il n’a rien voulu savoir. Alors, j’ai préféré quitter le terrain avec toute l’équipe. Vous savez, à Lyon, au plus haut niveau, il s’est passé des actes semblables. Le défenseur ghanéen John Mensah a subi exactement la même chose. Il a demandé à son entraîneur à sortir. Il a refusé. Ça s’est terminé avec deux cartons jaunes et une expulsion du terrain pour le Lyonnais.

Vous avez décidé de porter plainte ?
S. S. : Il n’y a pas de mots pour qualifier ce genre de chose ! Ça n’a rien à voir avec le sport, c’est insupportable. Je n’ai jamais subi une telle chose avec autant de violence. Impensable que ça puisse encore exister en 2009 ! J’ai déposé une plainte après le match à Thouars. Cette plainte a abouti, la personne a été appréhendée et doit passer en jugement. J’ai été entouré par tous mes coéquipiers, des joueurs de Thouars m’ont réconforté, les parents des jeunes de Choisy-le-Roi que j’encadre m’ont soutenu, il y a eu beaucoup de solidarité autour de moi. Je vais essayer d’oublier et d’avancer… ■

Propos recueillis par Claude Bardavid

Cyclisme

Baugé, double champion du monde !

Grégory Baugé est devenu champion du monde de vitesse individuelle aux championnats du monde de cyclisme sur piste, à Pruskow (Pologne) le 29 mars. Le pistard le l’Us Créteil, qui bénéficie de l’aide au sport du Conseil général, a battu en finale le Malais Azizulhasni Awang. Une belle victoire qui vient compléter celle acquise en équipe, le 25 mars, avec ses coéquipiers Kevin Sireau et Mickaël Bourgain. À seulement 24 ans, Grégory (sur notre photo avec son père) devient un des cyclistes français les plus capés. Félicitations !

© Greg Baugé Greg

Conseil général

Des rencontres avec le monde sportif

Le Département organise, du 12 mai au 20 juin, des rencontres autour des problèmes posés aujourd’hui au monde sportif val-de-marnais. Depuis des années et au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil général a fait le choix d’être aux côtés de l’ensemble des acteurs sportifs départementaux. Il soutient leurs actions sous de nombreuses formes. Ces rencontres seront donc l’occasion d’échanger et de dialoguer avec les habitants, les associations, les élus. Elles auront aussi pour objectif de dégager des propositions et des perspectives concrètes pour améliorer les conditions d’exercice de la pratique sportive. Elles seront organisées autour de trois tables rondes. La première, dont le thème est “Le sport pour tous : objectif ou ambition ?”, se déroulera le 12 mai, à Alfortville ; le 19 mai à Fontenay-sous-Bois, les participants traiteront de la place et du rôle de l’État et des collectivités locales dans ce domaine ; enfin, le 26 mai, à Saint-Maur, le débat portera sur comment mieux aider les acteurs du sport en Val-de-Marne. Ces initiatives se concluront, le 20 juin, à l’Hôtel du Département à Créteil, en présence de Christian Favier, président du Conseil général et de Daniel Guérin, conseiller général délégué aux Sports par une rencontre de restitution qui devrait proposer des pistes de réflexion. Elle sera clôturée par une mise à l’honneur de bénévoles sportifs du Val-de-Marne. ■

Pour en savoir plus

www.cg94.fr

© Patrick Bard

© Patrick Bard

© Patrick Bard

© Patrick Bard

© Patrick Bard

© Patrick Bard

Festival de l'Oh !

Explorateur au gré des courants

Depuis 25 ans, Patrick Bard photographie les bords de Marne, ses berges, ses dimanches familiaux et ses guinguettes. À l'occasion du festival de l'Oh !, une quarantaine de ses photos seront exposées en plein air.

L'île-des-Loups ! C'est là, au bord de la Marne, sur une île au nom aussi étrange qu'évocateur, que s'est installé il y a 25 ans Patrick Bard. "S'installer sur une île, cela veut dire entrer en communion avec l'eau. Cela veut dire également que l'eau devient une préoccupation quotidienne." Pour aborder le rivage et la terre ferme, il doit emprunter une barque. La préoccupation principale est alors de connaître le niveau de l'eau, la force du courant et sa température. "À force de vivre dans la proximité de l'eau, confie Patrick Bard, on en vient à s'interroger sur l'eau en général. On réalise alors qu'avoir de l'eau c'est bien, mais que ce n'est pas pour tout le monde…"
À partir de sa rivière, il a commencé à s'intéresser à la planète et aux autres rivières. Grand voyageur, il a découvert l'Amazone et ses 1 100 affluents, la Mongolie et la désertification, Benisguen en Algérie et les rives du Niger "un fleuve absolument magnifique". "L'été de cette année-là, le Niger n'est pas arrivé à son embouchure…"
Sa curiosité et son amour pour le département de l'eau sont venus tout naturellement avec son installation sur l'île. À deux pas de chez lui, se dresse l'immense viaduc Sncf. "Il se trouve qu'en Val-de-Marne, l'eau est indissociable d'une mémoire de la culture ouvrière. Les ouvriers n'avaient pas les moyens d'aller loin. Ils prenaient le train à la Bastille, descendaient en gare de Nogent pour arriver sur les bords de Marne." À chaque fois qu'il traverse son bras de Marne, debout sur sa barque, agrippé à sa rame, il ne peut s'empêcher, en regardant le viaduc haut perché, de penser à Jean-Baptiste Clément. Oui, l'auteur du *Temps des cerises* fut ouvrier maçon lors de la première construction de l'ouvrage. C'est sur ce même viaduc que l'armée grimpera pour tirer à travers le toit d'un petit cabanon, situé juste en face, où s'étaient réfugiés les derniers survivants de la bande à Bonnot.
Quand il prend pied en 1983 dans son île, le monde des guinguettes qu'on croyait disparu à jamais reprend vie. Le Martin-Pêcheur ne tarde pas à se créer. "C'était très enthousiasmant de voir les gens retourner danser sur les bords de Marne, de voir la rivière redevenir un endroit très fréquenté. C'est là que moi, j'ai commencé à photographier ce qui se passait aussi bien quai de Polangis à Joinville-le-Pont qu'à l'île-des-Loups."
Ses promenades, appareil en bandoulière, il les fait dans les boucles de la Marne, où toute une vie sauvage s'est nichée. Il a découvert de nombreux endroits préservés avec une activité très intense : poules d'eau, canards, cygnes, chouettes, renards sont là-bas chez eux. "Des endroits absolument magnifiques que j'aime comme le port à l'Anglais que j'appelle le Brooklyn bridge du Val-de-Marne !"
Le département qu'il aime et qu'il photographie, c'est aussi la plage de Champigny, le confluent de la Seine et de la Marne, les balades du côté du Lierre, du Morbras et du Réveillon, tous ces petits cours d'eau dont on ne parle jamais. "Et puis, il y a les eaux souterraines. Là, on pénètre dans l'inframonde." Les vieux frigos, les mobylettes et la barrière qu'on peut apercevoir par temps clair à deux brasses de chez lui, au fond de l'eau le font bouillir. "Ça, c'est ce qui se voit, peste-t-il, mais je dirais que ce qui est pire, c'est ce qui ne se voit pas à l'œil nu et qui se trouve bien dans l'eau : les métaux lourds et les pesticides."
Cette exposition donnera à voir toute la richesse et la vie contenue dans le fleuve et ses affluents, contribuera-t-elle à faire reculer les incivilités encore de mise pour certains ? ■ Claude Bardavid

© Patrick Bard

LÉGENDE

Avec ses photos d'hier et d'aujourd'hui, Patrick Bard nous fait partager son amour pour les bords de Marne, où l'eau et la nature sont indissociables d'une mémoire ouvrière.

AUTOUR DE L'OH !

Exposition photos : "Le Val-de-Marne, département de l'eau"
Du 1er juin au 3 juillet à Vitry
Du 4 juillet à la fin août à Champigny
Tous les aspects de l'eau dans le Val-de-Marne à travers 40 photos de Patrick Bard

Le livre *Le Val-de-Marne de Patrick Bard*
En textes et photos, le portrait du Val-de-Marne par un grand photographe. Les plus beaux sites naturels, l'architecture de l'eau, les activités qu'elle suscite, les métiers, les actions en faveur de son partage. Un grand récit de Patrick Bard, 70 photos, 144 pages aux éditions TerreBleue

Navettes fluviales
Une trentaine de navettes fluviales affrétées par le Département du Val-de-Marne permettent aux festivaliers de se déplacer d'une escale à l'autre ou simplement de profiter d'une balade sur l'eau. Contre 2 €, les festivaliers peuvent embarquer et débarquer aussi souvent qu'ils le souhaitent. Le montant des billets sera reversé à un programme d'actions engagé avec la communauté de Zinder au Niger.

L'Association Ose
qui s'est déjà fait connaître pour ses actions de nettoyage des berges et d'incitation au civisme monte une grande action de nettoyage de la Seine sur le secteur d'Ivry et de Vitry, et Villeneuve Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi.

Festival de l'Oh !, les 27 et 28 juin
Les escales : Maisons-Alfort, Vitry-sur-Seine, Orly, Ablon-sur-Marne, Saint-Maurice, Bonneuil-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Nogent-sur-Marne, Valenton, Sucy-en-Brie. Elles accueilleront toujours trois spectacles le samedi ainsi que le dimanche.

1953-1958
Castors de L'Haÿ-les-Roses, les chantiers de la fraternité

© Association des Castors du Jardin parisien

© Association des Castors du Jardin parisien

3 000 heures pour construire nos maisons, une exposition à l'Écomusée sur un chantier d'autoconstruction.

Le quartier du Jardin parisien à L'Haÿ-les-Roses reflète le parcours de ces familles en attente d'un logement décent. L'Écomusée du Val de Bièvre leur rend un hommage émouvant, enrichi par de nombreux souvenirs et documents.

Façades coquettes, petits potagers, espaces fleuris, le Jardin parisien garde à L'Haÿ-les-Roses son parfum de village à quelques pas de la Bièvre. Ici même, entre 1953 et 1958, ceux qu'on appellera "les Castors" se lancent dans la construction de leur logement, acquis grâce à des heures de travail et des prêts à taux fixe. Le mouvement est lancé par Madeleine Bouchet, assistante sociale de la Ratp, à l'origine de la création de l'Union des Castors du personnel des transports de la région parisienne (en fonction jusqu'en 1964) qui achète à L'Haÿ-les-Roses les 11 hectares de la briqueterie Lepage.

Les Castors construisent 201 pavillons et quatre petits immeubles dans le Jardin parisien, ainsi qu'une trentaine dans la cité "Minou" toute proche. "On a sacrifié week-ends, congés et travaillé par tous les temps, raconte Jean Chemineau, une vraie mémoire du chantier qu'il rejoint à l'âge de 25 ans. Le rôle des femmes a été déterminant car celui qui n'était pas encouragé par son épouse ne continuait pas." Michel Larjaud habite toujours le pavillon de ses parents auquel il est très attaché. Au fond du jardin, des rails de wagonnet qui servent à tendre le linge… "Ils proviennent de la briqueterie Lepage, autour de laquelle des travailleurs algériens et des Français sans logement avaient développé un bidonville." Toutes les étapes d'un effort collectif dans ces clichés en noir et blanc, les fiches de présence dûment signées et ces outils émouvants dans leur simplicité. Président de l'association des Castors du Jardin parisien organisatrice de l'exposition, Jean-Charles Jouffroy résume la démarche : "Nous avons voulu rendre hommage à une aventure humaine animée par un esprit de fraternité et de solidarité." ■

Éva Lacoste

© Association des Castors du Jardin parisien

Les outils des "Castors".

Pour aller plus loin

Exposition du 4 avril au 24 mai 2009.
Entrée libre.
Mardi, jeudi, vendredi, dimanche de 14 h à 18 h ; mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé le 1er mai.
Écomusée du Val de Bièvre,
ferme de Cottinville,
41, rue Maurice-Ténine à Fresnes.
www.ecomusee-valdebievre.fr

© J. Moulin

SOCIAL
Espace départemental des Solidarités

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne ? Les services du Conseil général présents dans les Espaces départementaux des solidarités (Eds) peuvent vous aider. Voici leurs missions.

Action sociale

Accompagner, agir et prévenir. Vous êtes en difficulté sur le plan individuel, familial, économique ou social ? Vous voulez vous informer sur vos droits, sur les services et dispositifs dont vous pouvez bénéficier ?

Une équipe de professionnels, dont des assistants sociaux, est là pour répondre à vos questions et vous aider : maintien de l'autonomie et du lien social, aide à l'insertion, prévention des risques d'exclusion, protection des adultes vulnérables.

Aide sociale à l'enfance

Une action de prévention et de protection au service de l'enfant et de sa famille. Vous traversez une période difficile et vous vous interrogez sur la prise en charge ou l'éducation de vos enfants ? Vous vous inquiétez pour des enfants de votre entourage ?

L'équipe (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, moniteurs-éducateurs, secrétaires et psychologues) est là pour vous aider à trouver des solutions adaptées.

Ces professionnels accompagnent également les mineurs et les jeunes majeurs de moins de 21 ans en leur proposant un suivi personnalisé.

Protection maternelle et infantile (Pmi)

La santé de la mère et de l'enfant de 0 à 6 ans. Savez-vous que jusqu'à l'âge de six ans, la santé de votre enfant est prise en charge gratuitement par les services de la Pmi ?

Une équipe pluridisciplinaire (sages-femmes, infirmières, puéricultrice, assistant social, médecin, secrétaires) s'efforce de répondre à la plupart des besoins des enfants et de leurs parents, parmi les aides proposées : prévention médicale, psychologique et sociale, éducation pour la santé, consultations médicales infantiles, conseils nutritionnels, dépistage des handicaps, gestion des modes de garde.

Votre visite à l'Eds

Des professionnels qualifiés sont là pour répondre à vos questions et vous conseiller.

Ils mettent à votre disposition brochures et documentation. À l'accueil, vous pouvez :

- obtenir directement une information ;
- être orienté vers le service qui répondra le mieux à votre demande (Caf, pôle Emploi, Assurance maladie…) ;
- vous voir proposer un rendez-vous pour un entretien avec un assistant social. Il est là pour vous écouter, faire le point avec vous sur votre situation. Il vérifie que vous bénéficiez des droits auxquels vous pouvez prétendre et peut vous apporter des conseils ou un accompagnement dans la constitution d'un dossier et de vos demandes. Enfin, il vous oriente vers un professionnel de l'Eds ou d'un autre service.

© A. Bachelier

Pour en savoir plus

Service social 7-9, voie Félix-Éboué, 94011 Créteil.
Tél. : 01 43 99 78 66.
L'Eds le plus proche de chez vous :
www.cg94.fr/node/782

le sport pour tous !

DANS 45 VILLES
AU PARC DU GRAND GODET
TOUS AUX JEUX DU VAL-DE-MARNE
LE SPORT POUR TOUS
DU 5 AU 21 JUIN 2009
LE 21 JUIN AU PARC INTERDÉPARTEMENTAL DES SPORTS À CHOISY
Arrivée
BLOUB BLOUB
AU PARC DU TREMBLAY LE 14 JUIN
TOUS AUX JEUX DU VAL-DE-MARNE
LE SPORT POUR TOUS

43es jeux du Val-de-Marne

Tous les rendez-vous sur www.cg94.fr

VAL de MARNE
Conseil général